

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

31ème année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondé en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., A.S.S.A. agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

LA CRISE MINISTÉRIELLE EN FRANCE

Le leader R. P. F. Jacques Soustelle appelé par M. Auriol à rechercher une nouvelle majorité gouvernementale

Après M. Guy Mollet, secrétaire général du parti socialiste S. F. I. O. avait refusé de constituer un ministère

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

La crise ministérielle a empêché l'Elysée de respecter la trêve de Noël.

Hier après-midi, M. Vincent-Auriol a fait appeler M. Jacques Soustelle, leader gaulliste de l'Assemblée nationale et l'a chargé de former un gouvernement ou, plus exactement, de s'informer des conditions dans lesquelles un gouvernement pourrait être formé.

La nuance vaut d'être soulignée, car dans l'état actuel des choses, il s'agit non pas de constituer un ministère ni même de lui trouver un chef, mais bien plus modestement de circonscrire les contours de la future majorité gouvernementale ou, pour parler un langage plus direct, de savoir quelles familles politiques pourraient faire partie de la future

combinaison et quel sera le prix de leur soutien.

Un premier résultat a été acquis au cours de ces trois journées de crise. Il remonte à mercredi, est d'ordre négatif, et a été le refus catégorique de M. Guy Mollet, secrétaire général de la S.F.I.O., de former un ministère.

Cette dérobade, d'ailleurs attendue, signifie que l'hypothèse d'un cabinet avec participation socialiste doit être abandonnée. La S.F.I.O. entend demeurer dans l'opposition.

L'opération inverse est en cours et l'on saura ce soir sans doute si l'élargissement vers la droite sous direction ou avec participation R.P.F. a des chances de réussir. Selon toute vraisemblance, M. Jacques Soustelle ne pourra faire mieux que M. Guy Mollet, mais la situation s'en trouvera singulièrement éclaircie car la preuve aura été administrée devant

l'échec des deux opérations qu'une seule majorité est possible dans cette Chambre : celle de M. Pinay.

Une troisième personnalité sera sans doute appelée dans la journée d'aujourd'hui à reprendre la tâche de M. Soustelle. En toute logique, elle devrait être choisie parmi les animateurs des groupes de l'ancienne majorité et la règle du jeu voudrait que M. Vincent-Auriol tourne ses regards du côté du M.R.P.

M.-G. G.

(Lire la suite en dernières dépêches)

Les grands magasins de Paris n'ont jamais tant vendu de jouets et de cadeaux

Mais le montant moyen des achats a légèrement baissé

Le père Noël est un merveilleux magicien. Alors qu'un peu partout on parle de crise, de baisse du pouvoir d'achat, il permet aux grands magasins de réaliser cette année un volume de ventes jamais atteint. Le chiffre d'affaires des vingt premiers jours de décembre est en augmentation de cinq pour cent par rapport à l'an passé. Ce pourcentage varie selon les établissements, mais tous chiffres à vingt pour cent l'accroissement du nombre des acheteurs, écrit le « Monde ».

C'est naturellement le rayon des jouets qui connaît la plus forte progression. On n'a jamais tant vendu de grues en meccano, de chevaux à bascule, de garages en tôle et de footballs de table. Les poupées, négligées l'an dernier, prennent leur revanche. Les trains électriques continuent à séduire les parents, tandis que les petits préfèrent les tracteurs mécaniques. Les moissonneurs et les bergères en matière plastique triomphent des soldats de plomb, grands vaincus de cet hiver.

Les panoplies suscitent plus de convoitises que naguère, surtout celles de cou-boys et de gardiens de la paix. En revanche les cyclo-rameurs et les vélos d'enfant subissent la concurrence des scooters. Quant aux autos à pédale, celles qui ressemblent aux « vrates » voitures ont été achetées les premières ; les plus chères trouvent difficilement acquéreur.

Car si l'on offre cette année davantage de jouets, ce sont les jouets moins chers. Les trains les plus demandés valent de 1500 à 4000 francs français et les autos mécaniques, dont le succès est sans précédent, coûtent de 300 à 800 fr.

Des cadeaux utiles

Cette tendance se retrouve également à propos des cadeaux pour « grandes personnes ». Le montant moyen des achats durant le mois de décembre est de cinq à dix pour cent inférieur à celui de 1951. Mais tandis que le nombre des objets offerts aux hommes reste stationnaire, le volume des « présents pour dames » progresse sensiblement.

La parfumerie traditionnelle s'ajoute aux cadeaux utiles : lingerie, cafetières électriques, aspirateurs, lampadaires et services de verres. De même pour les hommes les gilets de laine, les trousseaux à outils et les accessoires d'auto-

mobile remplacent le sous-main en cuir, l'encrier de cristal et le service de fumoir. Les jardins japonais, très prisés il y a deux ans, sont maintenant délaissés pour les poissons de luxe.

La librairie connaît la vogue habituelle : contes, romans d'aventures, éditions de luxe, ont un public fidèle qui paraît avoir légèrement augmenté ses achats. Le succès des tables à ouvrage et des petites armoires murales engrange momentanément la mévente dont souffre l'ameublement. Enfin les bijoux « pas trop chers » ont plus que jamais la faveur des indécis.

Progression ou fléchissement ?

Cette fin d'année marque donc une légère amélioration des ventes par rapport à l'an passé. Mais les comparaisons d'une année à l'autre sont hasardeuses. La prospérité de certains rayons — l'habillement par exemple — est soumise à des cycles parti-annuels. Pour d'autres articles la température bouillonne régulièrement les prévisions.

Aussi les directeurs des grands magasins se gardent-ils de tout pronostic. « Nous n'avons jamais tant travaillé ! », est une formule qui suffit à leur optimisme. Ils n'ont, semble-t-il, qu'un souci : savoir comment ils pourront contenter l'an prochain tous les clients de décembre.

APRÈS L'ÉLECTION PARTIELLE DE PARIS

La discipline des nationaux a écrasé le candidat communiste

Où il était démontré que M. Pinay, à défaut de celle du parlement, conservait la confiance de l'électeur

Notre correspondant de Paris nous écrit :

L'élection quasi triomphale de M. Paul Coirre au siège de député de Paris, laissé vacant par la mort de Louis Rollin, constituait, et chacun le reconnaissait au Palais-Bourbon, un succès remarquable pour M. Antoine Pinay et davantage encore pour sa politique de stabilité économique et de défense du franc. Mais hélas ! cela n'a influé en rien sur l'attitude des parlementaires vis-à-vis du président du conseil.

Qui est M. Coirre ?

Inscrit au groupe de l'A.R.S., M. Paul Coirre est un nouveau venu dans la politique et il a fait ses premières armes en 1948 au R.P.F. ; il fut un de ses représentants les plus écoutés au conseil municipal de Paris, dont il devint même président. Ecuré par la rigide discipline des consignes de l'état-major gaulliste, M. Paul Coirre a été l'artisan principal de la dissidence municipale R.P.F. et c'est, sans doute beaucoup à cause de lui et de l'influence qu'il s'était acquise à l'hôtel de ville que de nombreux collègues du groupe abandonnèrent l'orthodoxie pour se rallier à la dissidence dont il a d'ailleurs porté les couleurs lors de la campagne électorale.

De ce fait, et bien naturellement, il a été considéré comme l'ennemi numéro 1 du R.P.F. et avant le premier tour c'est à peu près uniquement contre lui que le candidat officiel gaulliste a centré l'essentiel de sa propagande. On attendait donc avec curiosité et intérêt la réponse du suffrage universel. Celle-ci fut immédiatement d'une aveuglante clarté et voici quinze jours, alors que les électeurs sachant par avance qu'un ballottage était inévitable, avaient la possibilité de se prononcer en toute liberté, il apparut à l'examen des résultats de ce sondage que le R.P.F. avait perdu les trois quarts des voix obtenues en 1948, alors qu'en revanche M. Coirre, dissident gaulliste, appuyé par M. Pinay, prenait dès le départ la tête de la compétition.

Dès cet instant l'affaire était en bonne voie et l'élection réduite à un duel entre le communiste et le représentant des partis nationaux. La tactique était simple : il fallait obtenir les désistements indispensables de manière que le second tour ne donne lieu à aucune contestation. Ce qui fut dit fut fait, et en moins de dix jours, à la suite d'habiles négociations à l'échelon des chefs de partis, on apprit successivement le retrait des candidatures M.R.P., radicaux, ainsi que celles de sept ou huit candidats de seconde zone mais dont la multiplicité était par là même une source réelle de dangers. En ce qui concerne le R.P.F., le sens de l'intérêt général l'emporta finalement sur celui des nécessités doctrinales et son candidat fut purement et simplement retiré de la compétition.

Le reste est connu : le succès de M. Paul Coirre qui n'avait devancé lui que le communiste Léon Feix et un socialiste S.F.I.O., dont il est permis de dire qu'il se présentait de façon « symbolique » et sachant fort bien que la course était courue sans lui laisser la moindre chance.

Vague d'abstentions

Sur le plan politique, les résultats du premier secteur de Paris ont très exactement répondu aux espoirs du président du conseil et de ses amis parlementaires. Hélas ! ce ne devait pas servir à grand-chose.

Tel est du moins l'enseignement que se dégage de l'analyse de ces deux scrutins d'importance. On en retiendra un autre, hélas ! moins encourageant : le nombre incroyablement élevé des abstentionnistes. Ceux-ci représentent environ 47 pour cent du corps électoral, chose qui ne s'était jamais vue en

France jusqu'ici ! Indifférence, dégoût de la chose politique, ces explications ne justifient pas la désertion des urnes. Un grand effort reste à faire, et l'on voudrait par exemple que la propagande nationale rappelle chaque fois qu'elle en a l'occasion, cette vérité politique d'évidence selon laquelle la liberté se défend d'abord et avant tout par un simple bulletin de vote.

Il convient de remarquer cependant que l'abstentionnisme a contaminé les électeurs communistes puisque le candidat Feix a obtenu 25 % de voix de moins que la liste Marty en 1948. C'est là un indice encourageant du retour au bon sens des masses ouvrières. Malheureusement, les nationaux ayant encore moins voté que l'extrême-gauche, ce bénéfice relatif a été immédiatement annulé.

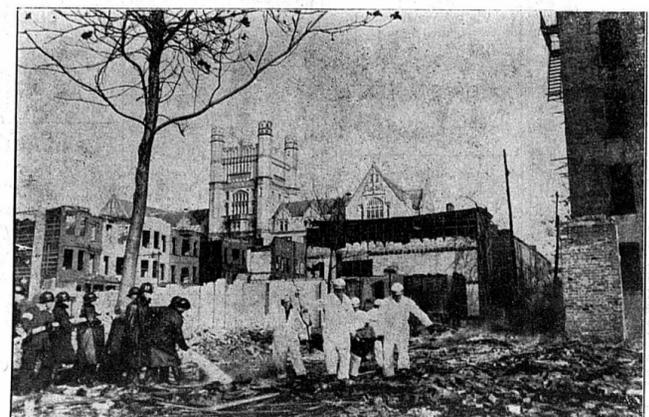
M.-G. GELIS.

Noël à bord du « Liberté »

NEW-YORK, 26 (Reuter). — Les membres de l'équipage du paquebot français « Liberté », empêchés de descendre à terre pour avoir refusé de répondre aux questions du service américain de l'immigration sur leur appartenance politique, ont fêté Noël à bord.

Des centaines de leurs camarades, autorisés à quitter le bateau, étaient rentrés les rejoindre pour passer cette fête avec eux.

L'ALARME ATOMIQUE À NEW-YORK



La défense passive de New-York procède actuellement à des exercices d'alarme atomique. Comme si une bombe venait d'éclater, les sirènes se mettent à hurler, les passants descendent dans les abris pendant que les corps de pompiers et de défense atomique s'exercent à combattre les incendies ou à évacuer les blessés (supposés).

Après 62 jours passés à bord de son canot pneumatique

Le docteur Bombard a réussi la traversée de l'Atlantique

LA BARBADE, 24. — Le docteur Bombard, parti de Casablanca voici 62 jours, seul à bord de son radeau, l'« Héritique », a réussi dans sa tentative. Il a débarqué mardi à la Barbade, dans les Antilles, à un point situé à 25 kilomètres de la ville de Bridgetown.

Deux nuits avant son arrivée, le docteur Bombard avait croisé un cargo hollandais qui l'avait ravitaillé en vivres. Le but de ce jeune médecin cardiologue, âgé de 25 ans, qui travaillait depuis la fin de l'an dernier dans un labora-

toire de l'Institut océanographique de Monaco, était de démontrer qu'un ou plusieurs naufragés pouvaient fort bien demeurer sur un canot de sauvetage pendant plusieurs semaines sans être recueillis et finalement atteindre un port, quelle que soit la distance entre le lieu du naufrage et la terre, ceci en se ravitaillant « sur place » grâce à un équipement de chasse sous-marine, en se nourrissant de poissons et en buvant du jus de poisson.

(Lire la suite en dernières dépêches)

MESSAGES DE NOËL MESSAGES DE PAIX

Porteuse du grand message de paix, la fête de Noël a apporté, cette année comme les précédentes, un répit bienvenu dans le cours des événements et dans un monde en proie à la crainte et à l'agitation. Et surtout la fête chrétienne par excellence a rappelé la signification trop oubliée de la paix. La paix véritable ne réside pas dans le triomphe brutal d'un ordre matérialiste au détriment d'un autre ; elle ne réside pas dans les compromis fallacieux que d'aucuns s'efforcent d'élaborer avec l'arrière-pensée de mieux tromper l'adversaire ; elle ne réside pas davantage dans la course aux armements, nécessaire assurément dans la mesure où il s'agit de rétablir un équilibre faussé, mais dangereuse dès le moment où elle est considérée comme une fin en soi et dès qu'un adversaire y tend pour affirmer sa volonté d'impérialisme.

La paix véritable réside dans la parole : aimez-vous les uns les autres. Et elle est promise aux hommes de bonne volonté. Mais il ne s'agit point là d'un message destiné aux individus seulement. Transposé sur le plan social, sur le plan des nations et des communautés, il a toute son efficacité. Et si l'on éprouve des difficultés pour imprégner de cet idéal les relations internationales, il est du moins possible de chercher à s'en inspirer dans son cadre propre, dans sa famille, dans son métier, dans sa cité, dans son pays... La paix véritable commence autour de nous.

Il est réconfortant pour le journaliste, en contact plus encore que le public avec l'actualité, de constater qu'au moins une fois l'an, au soir de Noël,

les dépêches d'agence qui lui parviennent relatent de la part des hommes d'Etat des paroles où transparaît non plus seulement le souci des douloureuses réalités quotidiennes mais la préoccupation d'une réalité éternelle.

Voici M. Truman qui, dans son ultime message aux Américains, les engage « à prior pour les ennemis des Etats-Unis » et il déclare : « Ce que nous faisons pour rétablir l'ordre et la justice dans le monde n'est dirigé contre aucun peuple, contre aucun pays. Nous voulons seulement la paix, une paix générale avec la liberté pour toutes les nations et partout le respect des droits imprescriptibles de l'homme, car nous croyons sincèrement que tous les hommes sont des enfants de Dieu. »

Et la reine Elizabeth qui, elle, parle pour la première fois à ses peuples, le jour de la Nativité, exprime le même sentiment : « Il faut travailler pour la tolérance et la compréhension entre les nations et afin d'employer les immenses forces de la science et du savoir à l'amélioration du sort de l'humanité. Alors seulement, nous ferons une réalité des mots « paix sur la terre, bonne volonté envers les hommes » qui sont le message de Noël et notre désir à tous. »

Guide actuel d'une nation qui, en cette première moitié du XXème siècle, hélas ! a apporté deux fois la guerre au monde, le chancelier Adenauer a la loyauté de le reconnaître : « Le Tout-Puissant ne nous a-t-il pas punis pour avoir brisé la paix ? » Et il proclame ce que l'Allemagne jusqu'à présent n'avait pas voulu voir : « La paix ne peut régner que dans la liberté, et non dans l'esclavage, la tyrannie et le silence d'un cimetière. »

Enfin le pape Pie XII dans son message traditionnel rappelle quelles sont les conditions d'une organisation internationale viable. Il dénonce les fausses conceptions suivant lesquelles on voudrait porter remède aux misères individuelles et collectives par un système rigide et sans âme. Il estime que « la vie sociale ne peut pas être construite comme une machine industrielle » et il déplore à cet égard que, « dans de nombreux pays, l'Etat soit devenu une gigantesque machine administrative qui s'empare de la vie de tous les secteurs ». Il montre les « ravages causés par la méconnaissance des droits de la personne humaine » et il s'élève contre « les contraintes morales qu'impose la conception mécanique de la société moderne ».

Mais tout cela, c'est l'Occident. Et l'on a le cœur serré à la pensée que, sur une vaste portion du globe où vivent des peuples demeurés chrétiens, aucune voix officielle ne s'élève pour célébrer Noël par d'identiques messages. Dans le monde musulman lui-même, cette année, le général Naguib, dépassant par là le nationalisme arabe, n'a pas craint de « souhaiter à tous les chrétiens d'Egypte et de l'univers le bonheur et le bien-être ». Puisse ce Noël, a-t-il ajouté, « être un tournant dans l'histoire de l'humanité ».

René BRAICHER.

Pour essayer de mettre fin à la guerre de Corée

Staline serait prêt à rencontrer Eisenhower

C'est en réponse à des questions qui lui avaient été soumises par un commentateur du « New-York Times » que le maître du Kremlin a fait part de cette décision

NEW-YORK, 25 (A.F.P.). — Le généralissime Staline a déclaré au « New-York Times » qu'il voudrait rencontrer le président élu Eisenhower pour essayer de trouver une solution à la guerre de Corée.

Quatre questions

NEW-YORK, 25 (A.F.P.). — C'est en réponse à quatre questions qui lui ont été soumises par un commentateur du « New-York Times », M. James Reston, et transmises de Washington à Moscou par l'ambassadeur soviétique Gregori Zorouline, que le généralissime Staline a déclaré qu'il voudrait rencontrer le pré-

sident élu pour essayer de trouver une solution au conflit de Corée. Ces questions étaient les suivantes :

1) Au commencement de la nouvelle année et au moment où une nouvelle administration est sur le point de prendre le pouvoir aux Etats-Unis, êtes-vous toujours d'avis que l'U.R.S.S. et les Etats-Unis peuvent coexister pacifiquement ? Réponse : Je crois toujours que la guerre entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique ne peut pas être considérée comme inévitable et que nos deux pays peuvent continuer à vivre en paix.

(Lire la suite en dernières dépêches)

POUR LES ANIMAUX DU PARC NATIONAL



Les animaux du Parc national suisse souffrent des rigueurs de l'hiver. Mais on ne les laisse pas mourir de faim. De temps en temps, des gardiens leur apportent de la nourriture qu'ils déposent à proximité de leurs gîtes.

Grave incident sur la ligne de démarcation

Un policier de Berlin-Ouest tué en secteur français par des soldats russes

BERLIN, 25 (D.P.A.). — Un policier de Berlin-Ouest a été tué le matin de Noël dans le secteur français, lors d'une bagarre entre soldats russes et la police des secteurs occidentaux. Un groupe de soldats russes s'était avancé, ce matin à 4 h. 30, sur 150 m. dans le quartier occidental de Frohnau.

Un commando de la police intervint et put empêcher d'enlever trois personnes. Un échange de coups de feu eut alors lieu au cours duquel un policier fut si grièvement blessé qu'il mourut.

Protestation française

BERLIN, 25 (A.F.P.). — Dans une protestation qu'il a adressée au représentant de la commission soviétique de contrôle, le général Carolet, commandant français à Berlin, qualifie d'incident d'une « extrême gravité » la mort du policier allemand Bauer.

Rappelé tout d'abord que très tôt jeudi matin, des membres de l'armée soviétique ont pénétré en secteur français « afin d'empêcher deux habitants de Frohnau, venant de Berlin-Ouest, de regagner leur maison également située

dans ce secteur », le général Carolet ajoute :

« Le garde Bauer qui, dans l'exercice de ses fonctions, s'est rendu sur les lieux pour se rendre compte de cet incident, a été sauvagement abattu par des coups de feu tirés par des militaires soviétiques. Lorsque des renforts de police de mon secteur ont voulu venir à son secours, ils ont été accueillis par un tir répété et nourri d'un détachement de soldats de l'armée rouge et de policiers de votre zone. »

Souhaitant que cette protestation à la commission soviétique vienne à bout de plusieurs autres « contre les violations du secteur français », le commandant français à Berlin affirme :

« Si les plus sévères sanctions ne sont pas prises immédiatement contre les coupables, si la famille de la victime n'est pas indemnisée et si vous ne désavouez pas publiquement cette agression, je ne pourrais qu'en conclure que les autorités soviétiques se sont faites les complices de tels agissements dont je ne vois pas quelle cause ils peuvent servir. »

IMMEUBLES

A vendre à Cressier un **VERGER** de 670 m² au lieu dit « Sur les champs »; ainsi qu'un grand **BUFFET** à deux portes. Adresse: Roger Persoz, Cressier.

PROPRIÉTÉS

avec ou sans commerce, maisons locatives ou villas sont demandées. Agence immobilière Sylva, Bureau fiduciaire Auguste Schütz, Fleurier.

PENSIONS

Pension privée recevait des personnes âgées. Prix modérés, vie de famille, bord du lac de Neuchâtel. Adresser offres à J.B. 167 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

Je cherche un appartement de trois ou quatre pièces, tout confort, si possible avec garage pour le 24 mars ou date à convenir. — S'adresser à M. Roger Pétremand, Lise-rons 24, tél. 5 51 33.

On cherche à louer pour le 1er mars un appartement de quatre ou cinq pièces

tout confort, ou éventuellement une PETITE MAISON en ville ou aux environs. — Ecrire sous chiffres P 7538 N à Publicitas, Neuchâtel.

A louer à Neuchâtel, pour tout de suite ou pour date à convenir, un appartement moderne de **cinq pièces, éventuellement quatre pièces**

Belle situation au bord du lac. Tout confort. Offres sous chiffres P. 7528 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Otto Schmid, Saars 27, cherche pour le 24 mars 1953 ou date approchant, un **LOGEMENT** de trois pièces, cuisine, bain et dépendances usuelles, central d'étage ou général, situation ensoleillée à Neuchâtel (périphérie) ou environs. — Offres à l'adresse ci-dessus. Tél. 5 45 38.

On cherche à louer pour le 1er avril 1953 **appartement** ou maison entière, cinq ou six pièces. Tél. (051) 93 08 81.

A LOUER

A louer un **LOGEMENT** d'une pièce, libre tout de suite. Fr. 70.—. Adresser offres écrites à Y. P. 171 au bureau de la Feuille d'avis.

ECHANGE

On échangerait à la Chaux-de-Fonds un logement de trois pièces et cuisine, contre un logement identique au Val-de-Ruz ou à Neuchâtel. Adresser offres à T. H. 161 au bureau de la Feuille d'avis.

BEVAIX

On offre à louer à Bevaix, à proximité du centre du village, un local, qui peut être utilisé comme magasin ou comme entrepôt. Entrée en jouissance: 24 mars 1953 ou date à convenir. Loyer: Fr. 50.— par mois.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Promenade-Nolre 2, Neuchâtel. Tél. 5 40 32.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons une **employée de bureau** de langue française, pour correspondance et divers travaux de bureau. Offres avec prétentions et photographie à Ed. DUBIED & Cie S.A., Neuchâtel.

On cherche une bonne **sommelière** connaissant le service de table. Entrée immédiate. — S'adresser: tél. 6 01 25.

Bureau de la ville cherche **employée ou débutante** Faire offres sous chiffres P 7484 N à Publicitas, Neuchâtel.

Menuisier Bon ouvrier, capable de travailler seul serait engagé tout de suite. Menuiserie André Besson, Concise. Tél. (024) 4 52 17

Domestique vigneron Pour un grand domaine essentiellement viticole, on cherche un homme jeune et actif, connaissant tous les travaux de la vigne et, si possible, les machines. Bons gages à homme qualifié. — Adresser offres à Et. Richard, Chagnéaz sur Rolle. Tél. (021) 7 54 39.

NETTOYAGES Jeune homme cherche à laver cuisines, débarrasser galeries et caves, etc. — Maurice Droz, Vauseyon 4.

On demande une **sommelière** (débutante admise). — Hôtel du Cheval-Blanc, Colombier.

A VENDRE

Neuchâtelois
VOTRE APÉRITIF
Un **NEUCHÂTEL BLANC** 1951 de **Fred. Meier-Charles s.a.** propriétaires de vignes à la Coudre-Hauterie Saint-Blaise - Cressier

Cinéma de la Côte - Peseux Tél. 8 19 19
FERNANDEL — Suzy DELAIR
« Je suis de la revue »
Vendredi 26 et samedi 27 décembre, à 20 h. 15
Dimanche matinée à 15 heures
François PERIER — Marie DAEMS
« Mon phoque et elles... »
Dimanche 28 et mercredi 31 décembre à 20 h. 15

Cinéma - Royal
SAINT-BLAISE - Tél. 7 51 66
Jacques HELIAN — Christiane LENIER
Rudy HIRIGOYEN
« MUSIQUE EN TÊTE »
Vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 décembre à 20 h. 30. — Dimanche matinée à 15 h.
Dés mardi 30 décembre, à 20 h. 30
Henri GUIOL et Jacqueline GAUTHIER dans **« Le clochard milliardaire »**

Cinéma sonore - Colombier Tél. 6 35 62
ARLETTY — Almé CLARIOND
« Madam sans-gêne »
Vendredi 26 et samedi 27 décembre, à 20 h. 15
BOURVIL — Raymond SOUPEX
« GAROU-GAROU, le passe-muraille »
Dimanche 28 à 20 h. 15 et mercredi 31 décembre à 20 h. 30

Au Tonneau
Maurice Rey
Moulins 19
Tél. 5 24 17
Quand au dehors les cloches sonneront, Dans vos verres, pour fêter le réveillon, Vins et liqueurs du TONNEAU couleront.
Timbre escompté
Livraison à domicile.

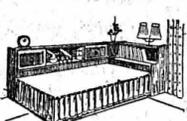
LE BON FROMAGE
POUR FONDUE chez **H. MAIRE**
rue Fleury 16
Un savoureux plat de spaghetti **TYPO NAPOLI**

DALANG
vous enchantera! Longueur plus pratique 23 cm., au lieu de 45 cm...
EXCLUSIVITÉ: 

Farces Attrapes Serpents Cotillons Fards de théâtre
au Roseau Pensant
Saint-Maurice 11
1er étage
Tél. 5 46 87
Envois au dehors
Avantageuses sont les langues de bœuf, veau et porc à la Boucherie-Charcuterie **F. Gutmann**
Avenue du 1er-Mars

A vendre d'occasion un **petit bureau** en chêne clair, deux tiroirs de côté et tiroire pour machine à écrire, 93x48 cm. — Un **jeu de croquet** de jardin et un de table. E. Petitpierre, Sablons 26, Neuchâtel.

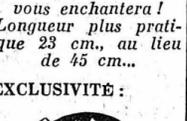
Liqueurs de 1er choix Vins fins
Beaujolais - Mâcon
Saint-Estèphe - Graves
Sauterne
Moulin-à-Vent - Châteauneuf
appellation contrôlée
Vermouth - Porto - Malaga
Liqueurs douces
F. SPICHIGER, Neuchâtel
Neubourg 15 Tél. 5 15 12



Entourage de divan du plus bel effet; donne à la chambre du jeune homme ou de la jeune fille un aspect de bien-être et d'élégance
Visitez nos vastes expositions!

Skrabal S.A.
MEUBLES PESEUX

Café - Restaurant
tea-room - dancing à remettre; Fr. 100.000.— plus stock. Recettes: Fr. 470.000.— par an. 1er ordre. — Agence Despont, Ruchonnet 41, Lausanne.



MARG de pinot rouge CHATENAY
OCCASION UNIQUE. — Faute d'emploi, à vendre une **cireuse** électrique «Electro-Lux» ayant été très peu servie avec accessoires. S'adresser sous chiffres S. H. 170 au bureau de la Feuille d'avis.

OCCASIONS
Bureau ministre, poussette de chambre garnie, parc, chaises d'enfant, jouets, cuisinières, armoires, tables à ouvrage, cireuse électrique, bahuts canapés, tapis, chaises, Marcelle REMY, Passage Neubourg, Tél. 5 12 43.



UN BRILLANT OU PIERRE COULEUR
A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »



CHEN
loulou poméranien, très affectueux. Demander l'adresse du No 172 au bureau de la Feuille d'avis.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

A vendre une **robe de bal** noire, qui a été très peu portée; taille 40-42. Mme Audétat, Petit-Catéchisme 10.

A vendre un **habit frac** en bon état, Fr. 50.—, S'adresser: Mme Wirz, Côte 164.

DEMANDES A ACHETER

Chiffons - Ferraille - Papiers
sont achetés au plus haut prix par **L. Hœfner** PLACE DES HALLES 5 NEUCHÂTEL
Tél. 5 71 15

Après un bon repas ... un café Migros s'impose

Boncampo les 100 g.	-.85
(le paquet de 207 g 1.75)	
Columban les 100 g.	-.96
(le paquet de 182 g 1.75)	
Exquisito les 100 g.	1.08
(le paquet de 186 g 2.—)	
Zaun sans caféine . . . les 100 g.	1.07
(le paquet de 187 g 2.—)	

Coopérative **MIGROS** Coopérative

Fromages dessert

Vacherin Mont d'Or	par boîte, brut pour net le 1/2 kg.	2.65
	au détail les 100 g.	-.65
Gorgonzola surfin	le 1/2 kg.	3.50
Bel-Fior les 100 g.		-.50
Camembert . . la boîte de 150 g.		1.—
Brie la boîte de 150 g.		1.—

Très avantageux

Choux-fleurs d'Italie . . . le kg.	-.90
Endives de Bruxelles . le kg.	1.90
Oranges Moro le kg.	1.15
d'Italie, véritables	
Mandarines d'Espagne . . le kg.	-.80
Mandarines Paterno . le kg.	-.95
d'Italie	

Samedi prochain rendez-vous chez Pfister Ameublements S.A., à Lausanne
(L'exposition est ouverte également le 26 et du 29-31 décembre et le 2 janvier)
Profitez de l'accalmie qui suit Noël pour visiter tranquillement notre belle exposition. Entrée libre.

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »
CHEZ LES FLAMANDS
ROMAN
par **GEORGES SIMENON**
8

Maigret avait le portrait à la main. Anna le regardait avec insistance, avec même une pointe de méfiance, comme si elle eût craint un sourire. — Ce sont des vers d'Ibsen, dit-elle. — Je sais... Et Maigret récita la fin du poème: *Moi, je l'attends ici, O mon beau fiancé, Jusqu'à mon jour dernier...*

Il faillit sourire, pourtant, parce qu'il regardait le pantalon qu'Anna n'avait pas lâché. C'était inattendu, saugrenu ou attendrissant, ces vers héroïques dans le décor sombre d'une chambre d'étudiant.

Joseph Peeters, long et maigre, mal habillé, avec ses cheveux blancs que ne parvenait pas à coucher le cosmétique, son nez disproportionné, ses yeux de myope...

O mon beau fiancé...

Et ce portrait de petite provinciale d'une joliesse vaporeuse! Ce n'était pas le cadre prestigieux du drame d'Ibsen. Elle ne clamait pas sa foi aux étoiles! Bourgeoisement, elle recopiait des vers au bas d'un portrait.

Moi, je l'attends ici...

Et elle avait vraiment attendu! Malgré Germaine Piedbœuf! Malgré l'enfant! Malgré les années! Maigret ressentit une gêne vague. Il regarda la table recouverte d'un buvard vert, avec un encrier en cuivre qui devait être un cadeau et des porte-plumes en galalithe.

Machinalement, il ouvrit un des tiroirs du bahut et il vit, dans une boîte en carton sans couvercle, des photographies d'amateur.

— Mon frère a un appareil. Des jeunes gens en casquette d'étudiant... Joseph à moto, la main sur la manette des gaz comme pour un départ foudroyant... Anna au piano... Une autre jeune fille, plus mince, plus triste...

— C'est ma sœur Maria. Et c'était soudain un petit portrait de passeport, sinistre comme tous les portraits de cette sorte, à cause du contraste brutal des blancs et des noirs.

Une jeune fille, mais si frêle, si menue qu'elle avait l'air d'une gamine. De grands yeux mangeaient tout le visage. Elle portait un cha-

peau ridicule et semblait regarder l'appareil avec effroi.

— Germaine, n'est-ce pas? Son fils lui ressemblait.

— Elle était malade?

— Elle a fait de la tuberculose. Elle n'avait pas beaucoup de santé. Anna en avait! Grande et bien charpentée, elle jouissait surtout d'un équilibre physique et moral déconcertant. Elle avait fini par poser le pantalon sur le lit recouvert d'une courtpointe.

— Je viens de chez elle... Qu'est-ce qu'ils ont dit?... Ils ont dit... — Je n'ai vu qu'une accoucheuse... et le petit... Elle ne posa pas de question, comme par pudeur. Il y avait quelque chose de discret dans son maintien.

— Votre chambre est à côté?

— Oui... Ma chambre, qui est en même temps celle de ma sœur... Il y avait une porte de communication que le commissaire ouvrit. L'autre pièce était plus claire, car les fenêtres donnaient sur le quai. Le lit était déjà fait. Il n'y avait pas le plus léger désordre, pas un vêtement sur les meubles.

Rien que deux chemises de nuit bien pliées sur les deux oreillers.

— Vous avez vingt-cinq ans?

— Vingt-six.

Maigret avait envie de poser une question. Il ne savait comment le faire.

— Vous n'avez jamais été fiancée?

— Jamais.

Mais ce n'est pas tout à fait cela

qu'il eût voulu lui demander. Elle l'impressionnait, surtout maintenant qu'il voyait sa chambre. Elle l'impressionnait à la façon d'une statue énigmatique. Il se demandait si ces chairs sans séduction avaient déjà vibré, si elle était autre chose qu'une sœur dévouée, qu'une fille modèle, qu'une maîtresse de maison, qu'une Peeters, si, enfin, sous ces apparences, il y avait une femme!

Et elle ne détourna pas le regard. Elle ne se dérobait pas. Elle devait sentir qu'il scrutait ses lignes autant que ses traits, mais elle n'avait pas un tressaillement.

— Nous ne voyons personne, en dehors de nos cousins Van de Weert...

Maigret hésita et sa voix n'était pas tout à fait naturelle tandis qu'il disait: — Je vais vous demander de vous prêter à une expérience... Voulez-vous descendre dans la salle à manger, jouer du piano jusqu'à ce que je vous appelle... Autant que possible, le même morceau que le 3 janvier... Qui jouait?

— Marguerite... Elle chante en s'accompagnant... Elle a pris des leçons de chant... — Vous vous souvenez du morceau?

— C'est toujours le même... La Chanson de Solveig... Mais... Je... je ne comprends pas... — Une simple expérience... Elle sortit à reculons, voulut refermer la porte.

— Non! Laissez-la ouverte.

Quelques instants plus tard, les doigts couraient négligemment sur le piano, égrenant des accords à peine enchaînés. Et Maigret, sans perdre de temps, ouvrait les armoires de la chambre des jeunes filles.

La première était l'armoire à linge. Des piles régulières de chemises, de pantalons, de jupons bien repassés...

Les accords se liaient. On reconnaissait l'air. Et les gros doigts de Maigret allaient et venaient parmi la lingerie de toile blanche.

Un témoin l'eût pris sans doute pour un amoureux, mieux encore, pour un homme assouvissant quelque passion cachée.

Du gros linge, solide, inusable, sans coquetterie. Celui des deux sœurs devait être mêlé.

Et c'était ensuite le tour d'un tiroir: des bas, des jarretelles, des boîtes d'épingles à cheveux... Pas de poudre... Pas de parfum, hormis un flacon d'eau de Cologne russe qui ne devait servir qu'aux grandes occasions...

Le son s'amplifiait... La maison était remplie de musique... Et peu à peu une voix accompagnait le piano, prenait la première place.

Moi je l'attends ici, O mon beau fiancé...

Ce n'était pas Marguerite qui chantait! C'était Anna Peeters! Elle détachait toutes les syllabes. Elle appuyait avec nostalgie sur certaines phrases.

Les doigts de Maigret couraient toujours. Ils tâtaient des tissus.

Dans une pile de linge, il y eut un froissement qui n'était pas celui de la toile, mais un froissement de papier.

Un portrait encore. Un portrait d'amateur, en sépia. Un jeune homme aux cheveux bouclés, aux traits fins, à la lèvre supérieure qui s'avancait dans un sourire confiant, un tantinet ironique.

Maigret ne savait pas qui cela lui rappelait. Mais cela lui rappelait quelque chose.

Jusqu'à mon jour dernier...

Une voix grave, presque une voix masculine qui s'éteignait lentement. Puis un appel: — Je dois continuer, monsieur le commissaire? Il ferma les portes des armoires, mit la photographie dans la poche de son veston, pénétra vivement dans la chambre de Joseph Peeters.

— Ce n'est pas la peine. Il remarqua qu'Anna était plus pâle à son retour. Est-ce qu'elle avait chanté avec trop d'âme? Son regard examinait la pièce sans rien y trouver d'anormal.

— Je ne comprends pas... Je voudrais vous demander quelque chose, monsieur le commissaire. Vous avez vu Joseph, hier soir... Qu'est-ce que vous pensez de lui?... Croyez-vous qu'il soit capable...

(A suivre)

La plus belle des surprises...

Un offre !

Notre ravissante

Robe en pure laine unie

qualité de haute valeur, teintes : bleu, bordeaux, vert, marine et noir, Tailles 40 à 48

Son prix avantageux :

39⁵⁰

Notre grand succès

Superbes

Robes de flanelle

modèles inédits

se fait en gris, vert, mauve et rouge

59.-

Seyantes

Robes de cocktail

en façonné, broché, ravissants modèles

69.- 59.- 39⁵⁰

Toujours à l'affût de la nouveauté



39⁵⁰

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

FIDELIS

la poudre à lever fidèle qui ne rate jamais

Dans tous les bons magasins

N. H. SCHMIDT & Co - NEUCHÂTEL

A VENDRE

jeux américains

disponibles tout de suite.

J.-P. GRANDJEAN - IMPORT-EXPORT
VALLAMAND (Vaud) Tél. (037) 8 51 15

SAMUEL CHATENAY

Nos VINS DE NEUCHÂTEL BLANCS et ROUGES sont en vente dans les bons magasins d'alimentation et à l'encavage,

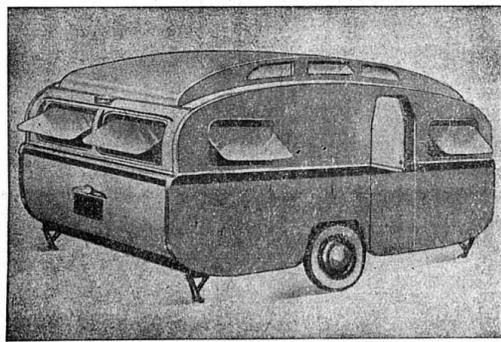
Evoles 27, Neuchâtel (tél. 5 11 33)

olivetti

PENDULES NEUCHÂTELOISES

grande sonnerie, à vendre.
Tél. 6 33 97

Caravanes Rivastella



pour 2 à 4 personnes

modèle CANOPUS 350 kg. 2 places
» CALISTO 500 kg. 2-3 places
» SIRIUS 650 kg. 2-4 places
» VEGA 850 kg. 2-4 places

EXECUTION DE LUXE avec éclairage électrique et gaz butane

Livrable avec toilettes pour les grands modèles

Venez visiter notre caravane exposition type VEGA ainsi que notre vitrine

Accessoires pour caravanes

Distributeur pour la Suisse :

GARAGE PATHEY & FILS, Neuchâtel

Manège 1

Tél. 5 30 16

AU CEP D'OR

WILLY GASCHEN

Moulin 11 - Tél. 5 32 52
NEUCHÂTEL

Vient d'arriver,
un grand vin de France

Johnypelure

véritable pelure d'aignon

Dépositaire pour Neuchâtel
et la région

Pour bien finir l'année :
Toujours en magasin

**ASTI ★ MOUSSEUX
★ CHAMPAGNE ★**

GROS et DÉTAIL
SERVICE A DOMICILE

OCCASIONS

Divans métalliques, protégés-matelas, matelas à ressort, duvets, oreillers, le tout neuf. Marcelle REMY, Tél. 5 12 43, Passage du Neubourg.

« ELECTROLUX », Aspirateur, en très bon état et bien pulsant, à vendre pour 175 francs, garantie : de 8 mois; très bonne occasion. — S'adresser: Tél. 5 23 13, Neuchâtel.

Les fameux

ASTI

« Moscato » et gazéifié à 3 fr. la bouteille + luxe

Vermouth extra à 2 fr. 80 le litre sont arrivés chez

CERUTTI
primeurs
Grand-Rue 7
Tél. 5 30 43

NOYER

à vendre; troncs de 0.20 à 0.50 et grosses branches, à enlever tout de suite. — Demander l'adresse du No 176 au bureau de la Feuille d'avis.

Ceintures de grossesse
dans divers genres

Reber

Bandagiste - Tél. 5 14 52
Saint-Maurice 7
NEUCHÂTEL

Ceintures Ventrières

pour tous les cas de ptoses, descente, évanouissement, suite d'opération chez l'homme et chez la femme

D'ITALIE

viennent nos salamis et mortadelles. Deux articles qui se font de la réclame par leur qualité. Faites également un essai de notre excellent chianti. Magasins Meler S.A., membre Usego.



VINS DE NEUCHÂTEL
BLANCS ET ROUGES

Le cadeau

le plus apprécié est certainement un beau meuble.

Pour Monsieur : un bureau - ministre depuis Fr. 245.- ou une bibliothèque, selon grandeur, depuis Fr. 135.-

Pour Madame : un joli fauteuil depuis 95 fr., sellette basse ou jardinière.

Pour le jeune homme ou la jeune fille : un divan-lit, avec entourage ou un meuble combiné.

Le plus grand choix dans tous les articles.



La bonne bouteille
que vous offrirez à vos amis lors de vos veillées, vous la trouverez aux magasins Meler S.A.

Ne tardez pas à acheter vos

**CARTES DE
BONNE ANNÉE**

avec ou sans enveloppes

Vous trouverez le plus grand choix
à prix avantageux

GRANDS MAGASINS

Armouris
NEUCHÂTEL

Renouvellement des abonnements
à la « Feuille d'avis de Neuchâtel »
pour 1953

Nous prions nos lecteurs d'utiliser le

bulletin de versement

qui leur a été remis par les porteuses ou par la poste pour renouveler leur abonnement arrivant à échéance le 31 décembre prochain.

Le tarif des abonnements est le suivant :

1 an Fr. 30.-
6 mois » 15.25
3 mois » 7.75

Les abonnements qui ne seront pas payés le 10 janvier 1953 feront l'objet d'un prélèvement par remboursement postal.

Administration de la
« Feuille d'avis de Neuchâtel »
Compte postal IV 178

BIBLIOGRAPHIE

COLLECTION ORBIS PICTUS
Portraits en miniature — Les porcelaines de Meissen — La Suisse romantique
Edit. Payot, Lausanne

Il est des domaines qui, sans ressortir au grand art, n'en reflètent pas moins certains aspects du beau, arts mineurs où l'homme est capable d'apporter une grande perfection. Or, il existe une collection dont le but est précisément de nous ouvrir les portes de l'un ou l'autre de ces domaines du beau s'enrichit aujourd'hui de trois volumes.

Le premier de ces ouvrages est consacré au portrait en miniature, cet art mineur qui fleurit dès la Renaissance et dont la vogue se maintint jusqu'au 19^{me} siècle.

Le second volume nous entretient de la grande manufacture de Meissen. Dans une introduction sont retracés les événements qui accompagnèrent et suivirent la découverte de la porcelaine par Böttger au 18^{me} siècle, puis une vingtaine de Flanckes rendent à la perfection quelques-uns des bijoux où transparait tout le génie du baroque saxon.

Le troisième titre annoncé est la Suisse romantique. On y trouve un choix des plus belles gravures des paysagistes suisses de la fin du 18^{me} et du début du 19^{me} siècles, vues qui s'arrachèrent les touristes d'alors. Elles sont accompagnées de textes de voyageurs qui parcoururent notre pays à cette époque.

LE GUIDE BLANC 1953

Ce guide pour skieurs, toujours rédigé par Pierre du Tagut, vient de sortir de presse. Cette 18^{me} édition ne le cède en rien aux précédentes et, s'il n'y a pas de nouveaux chapitres cette année, tous les itinéraires ont été modifiés en tenant compte des améliorations apportées par nos diverses stations en prévision de l'hiver 1952-1953. La présentation des planches panoramiques a été améliorée et le nombre des illustrations sensiblement augmenté. Il en résulte une brochure, uniquement consacrée à la Suisse, qui a fort belle allure.



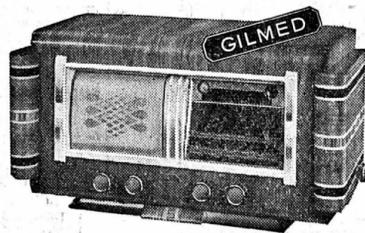
VOLTA,

le meilleur aspirateur à effet pénétrant, pour hygiène parfaite du ménage Fr. 312.- et Fr. 421.-
En vente chez



Photos-Express
pour permis de conduire, passeport, abonnement
livrables
en 5 minutes

après la pose, avantageuses, inaltérables
Photo MESSERLI
Sablon 57 - Tél. 5 19 69



INTERROGEZ

ceux qui possèdent déjà un poste

GILMED - ANTIPARASITES

Ils vous diront mieux encore que nous toute la satisfaction qu'il leur procure. Vous pouvez venir aussi l'écouter n'importe quand dans notre magasin. Nous sommes à ce point persuadés que les qualités exceptionnelles de ce récepteur vous enchanteront que nous n'hésitons pas à vous l'offrir à l'essai 5 jours.

Gilmed S.A., Radios en gros et détail

Directeur **G. FRÉSARD**

Rue Neuve 11, la Chaux-de-Fonds Tél. (039) 2 27 83 et 2 67 77

Nos appareils sont exposés dans la vitrine de la galerie Erol, rue du Seyon 13.

A découper

Veillez m'envoyer sans engagement de ma part :

* Votre prospectus
** Un appareil à l'essai

Nom :

Adresse :

CHRONIQUE RÉGIONALE

Le Tribunal militaire de division 2 A a siégé lundi et mardi à Neuchâtel

Le Tribunal militaire de division 2 A s'est réuni lundi et mardi au Château de Neuchâtel, pour sa dernière audience de 1952, sous la présidence du lieutenant-colonel Duruz (Estavayer-le-Lac), grand-juge. Les majors Henri Bolle et Hof (Neuchâtel) fonctionnaient comme auditeurs.

Une désobéissance qui finit mal

Alors que la troupe était décongéniée le dimanche 22 juin 1952, et qu'aucun véhicule ne devait quitter le parc sans un ordre de course, le motoc. B. G., btr. D.C.A. mob. III/2, alors en cours de répétition, prit sa moto de service pour se rendre à son domicile. Il était accompagné d'un camarade qui partait en congé. Alors qu'ils regagnaient leur unité dans l'après-midi du même jour, les deux soldats furent victimes d'un accident, sans doute par suite de la rupture d'une pièce de la moto. Tous deux furent portés à terre et blessés.

Cette désobéissance a provoqué, peut-on dire, une réaction en chaîne, puisque B. est accusé aujourd'hui d'une série de désobéissances, d'absence injustifiée et d'abus de matériel. Le tribunal retient encore contre lui une infraction à l'article 36 de la loi fédérale sur la circulation, B. n'ayant pas annoncé son accident à la police.

B. est condamné à 15 jours d'emprisonnement et à 50 fr. d'amende, avec sursis de 2 ans. La peine d'amende sera également radiée du casier après le délai d'épreuve.

Un légionnaire repentant

Très affecté d'avoir échoué à ses examens de fin d'études commerciales, la recrue inf. V. H., 1932, après avoir passé quelques jours en Valais, partit en France avec deux de ses amis. De concert avec ses camarades, il s'engagea à la Légion étrangère. V. regretta bientôt son coup de tête et demanda à son père d'intervenir auprès des autorités françaises afin d'obtenir sa libération. V. n'étant encore pas majeur lors de son engagement, le département politique fédéral entreprit des démarches et obtint que V. soit renvoyé en Suisse. Le jour même de sa libération, il rejoignit l'école de recrues pour laquelle il avait été appelé, avec huit jours de retard il est vrai.

Le tribunal militaire reconnut V. coupable de service militaire étranger et d'insoumission. Tenant compte des bons renseignements tant civils que militaires recueillis à son sujet, il le condamne à 45 jours d'emprisonnement, mais lui accorde le sursis pendant 2 ans.

Un Robin des Bois en gris-vert

Le can. H. R., 1926, btr. ob. Id. III/72, effectuait son cours de répétition en septembre 1952. Alors qu'il était en congé dans son village, il s'attarda au café où il prit du « bon temps » avec des amis. Il voulut rentrer chez lui, mais il trouva

porte close. Craignant les reproches de sa mère pour n'avoir pas rejoint son unité, il alla coucher dans la forêt. Exténué et taillé par la faim, il se décida, après quatre jours, à rentrer à la maison, où il apprit qu'il était recherché par les gendarmes.

R., orphelin de père, est soutien d'une nombreuse famille. Les renseignements civils ne lui sont pas défavorables. Par contre, il a déjà fait l'objet d'une condamnation d'un tribunal militaire en mai 1950 pour désobéissance, absence injustifiée et insoumission, ce qui lui valut 30 jours d'emprisonnement, avec sursis. Le tribunal, estimant que R. a besoin, pour mieux lui faire comprendre ses devoirs militaires, d'une sérieuse reprise en main, le condamne à 15 jours d'emprisonnement sous régime militaire, qu'il effectuera au Zugerberg, où il pourra travailler en plein air, puisque les hommes condamnés à ce régime sont affectés à des travaux divers, sous discipline militaire, bien entendu. Le tribunal a admis la responsabilité restreinte de l'accusé.

Il a choisi la liberté... et retrouve la prison

Le sapeur V. L., 1931, cp. sap. I/31, a commis plusieurs vols dans sa jeunesse et a été interné dans des maisons d'éducation.

Parti pour la France en avril 1952 pour un voyage d'agrément, il se retrouve à Toulon, totalement dénué d'argent. Désirant rentrer au pays, il déroba une bicyclette, mais est arrêté à Marseille, où il purge une peine de 6 mois d'emprisonnement. Refoulé en Suisse, et toujours aussi pauvre, il n'ose pas se présenter chez ses parents et commet un cambriolage à Ouchy. Il est arrêté de nouveau.

V. est actuellement détenu préventivement pour le compte de la justice militaire, car il est accusé d'insoumission pour n'avoir pas mobilisé avec son unité pour le cours de répétition de septembre à octobre 1952 et d'insoumission de prescriptions de service pour défaut au tir obligatoire. Le tribunal militaire constate que V. était dans l'impossibilité d'accomplir son cours de répétition par suite de sa détention et qu'au surplus, il pouvait encore accomplir ses tirs obligatoires jusqu'en septembre.

Le sapeur V. est acquitté purement et simplement, frais à la charge de la Confédération.

Un double-national acquitté

Le fus. N. R., 1901, cp. fus. Id. I/232, a été condamné par défaut, par le Tribunal militaire 2 A, en juillet 1942, à 2 ans d'emprisonnement et 5 ans de privation des droits civiques pour insoumission (défaut aux mobilisations générales et aux relèves de son unité).

A l'audience de ce jour, N. obtient le relief de ce jugement contumacial. Le tribunal, considérant que N. est naturalisé français depuis 1938, qu'il a rempli ses obligations militaires en France, et

qu'en conséquence, il ne doit plus rester incorporé dans l'armée suisse, se rallie aux réquisitions de l'accusation et de la défense, et acquitte purement et simplement le prévenu.

Condamnation d'un témoin de conscience

En octobre 1951, le sdt. tf. P. J. L., 1928, écrivit au département militaire cantonal à Neuchâtel que, conscient du devoir de chaque véritable chrétien vis-à-vis de Dieu, il prenait l'engagement solennel devant Jéhovah de refuser toute activité militaire. A l'appui de sa détermination, il citait divers versets bibliques (tous ceux que nous devons obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes). L'autorité militaire lui répondit qu'en vertu de l'article premier de la loi sur l'organisation militaire du 12 avril 1907, « tout citoyen suisse est tenu à effectuer du service militaire ». Il était rendu attentif aux conséquences d'un refus de servir, P. échangea diverses lettres avec ses chefs militaires directs, et malgré plusieurs interventions, refusa même de se faire affecter au service sanitaire de l'armée. Il retourna en outre aux autorités militaires son ordre de marche pour le cours de répétition de septembre 1952. Il fut à nouveau rendu attentif aux conséquences de son refus de servir, qui devait fatalement aboutir à une condamnation par un tribunal militaire. A l'audience, P. maintient son point de vue. Il est reconnu coupable de désobéissance pour n'avoir pas effectué ses tirs obligatoires, de désobéissance pour être venu à l'audience en tenue civile et de refus de servir. Il est condamné à 2 mois d'emprisonnement et aux frais de la cause.

Le tribunal reconnaît M. coupable de dilapidation de matériel et de lésions corporelles simples. Acquitté pénalement, il est puni de 5 jours d'arrêts de rigueur; la moitié des frais sont à la charge de la Confédération.

En août dernier, occupé à distribuer des salopettes dans le cantonnement, il s'empara d'un porte-monnaie appartenant à un de ses camarades. Il le vida des 16 fr. qu'il contenait et cacha le porte-monnaie aux toilettes. Une enquête serrée amena la découverte du coupable et le lésé put rentrer en possession de son bien.

R. a perdu son père à l'âge de 5 ans. Il fut placé chez des agriculteurs, mais se signala bientôt par son mauvais comportement, risquant même de mettre le feu à une ferme. Il fut remis ensuite à divers établissements d'éducation, mais ne donna nulle part satisfaction, se signala notamment par son goût marqué pour les fugues et les rapines.

A 20 ans, R. a déjà quatre condamnations pour vol et tentatives de vol à son actif. Il a passé quatre mois en prison.

Reconnu coupable de vol qualifié, R. est condamné à une peine de 5 mois d'emprisonnement, 3 ans de privation des droits civiques, exclusion de l'armée; l'arrestation immédiate est ordonnée. Le sursis ne saurait entrer en ligne de compte en l'espèce.

Le sdt. radio R. R., 1931, cp. ren. 8, avait reçu en avril 1952 un ordre de marche pour effectuer une école de sous-officiers. Dès le lendemain, il renvoyait son ordre de marche au département militaire neuchâtelois en l'informant qu'il refusait d'effectuer cette école. Par la suite, il déclara qu'il était antimilitariste au plus profond de lui-même, mais qu'il espérait être toujours un bon citoyen. Il écrivait en outre qu'il se rendait parfaitement compte des conséquences graves de son refus, mais que rien ne saurait être pire pour lui qu'une école de sous-officiers. D'autre part il craignait la perte de son emploi. Par la suite, le département militaire fédéral intervenant auprès de R., mais il répondit aux autorités militaires en des termes grossiers, tels que « vous voulez la bagarre, vous l'aurez », « une sale tête de welche peut être aussi dure qu'une tête de Bernois ».

A l'instruction, l'accusé déclarait regretter d'avoir employé de telles expressions, mais maintenait absolument ses assertions. L'école de recrues qu'il était qualifié de bon soldat, conscien-

clen Vautreux et Henri Paris, scrutateurs; Charles Bérix et Léonard Carrel, surs.

La commission de gestion de 1952 reste en fonction jusqu'en décembre 1953, fin de la législature.

Après la séance, l'actuel président de commune qui se trouve être membre de la commission scolaire donne un aperçu sur les idées du Conseil communal quant à son disposition à prendre en vue d'augmenter le nombre de classes à Peseux. Les projets de construction de nouveaux immeubles sur le territoire communal en 1953 risquent tout naturellement d'amener une augmentation sensible des écoliers et écolières astreints à l'enseignement primaire. Il faudra de toute façon ouvrir deux classes ce printemps. Elles seront installées provisoirement dans l'ancien collège et le cas de l'agrandissement du collège actuel est sérieusement à l'étude. Ce serait, d'après le « syndic » le projet le moins onéreux.

Le bureau est renouvelé comme suit pour 1953: MM. Willy Durrenmat, président; Eric Opplinger, vice-président; Lu-

rien de plus pénible que ces heures de digestion difficile, que ces brûlures amères que rien ne semble pouvoir calmer. Eh bien, si rien n'est plus facile au contraire que d'éviter ces désagréments.

Les comprimés de « Milk of Magnesia », commodes à emporter avec soi, agréables à prendre, et d'une efficacité immédiate, soulagent en quelques instants les estomacs les plus douloureux. Plus de ces flatulences pénibles, plus de ces algèbres qui influencent jusqu'au caractère. Supprimez l'acidité avec les comprimés de « Milk of Magnesia », et vous aurez supprimé le mal.

Ne vous laissez donc pas souffrir inutilement aux repas: mâchez quelques comprimés de « Milk of Magnesia » (marque déposée), si efficaces, si agréables, si commodes. Dans toutes les pharmacies et drogueries; sachets 85 ct., flacons Fr. 1.60 et 3.20.

Le budget 1953 est ensuite accepté, se présentant de la façon suivante: recettes 102,647 fr. 50; dépenses 102,250 fr. 50; bénéfice 397 fr. L'amortissement est budgété à 2100 fr.

Le budget 1953 est ensuite accepté, se présentant de la façon suivante: recettes 102,647 fr. 50; dépenses 102,250 fr. 50; bénéfice 397 fr. L'amortissement est budgété à 2100 fr.

Le budget 1953 est ensuite accepté, se présentant de la façon suivante: recettes 102,647 fr. 50; dépenses 102,250 fr. 50; bénéfice 397 fr. L'amortissement est budgété à 2100 fr.

Le budget 1953 est ensuite accepté, se présentant de la façon suivante: recettes 102,647 fr. 50; dépenses 102,250 fr. 50; bénéfice 397 fr. L'amortissement est budgété à 2100 fr.

Le budget 1953 est ensuite accepté, se présentant de la façon suivante: recettes 102,647 fr. 50; dépenses 102,250 fr. 50; bénéfice 397 fr. L'amortissement est budgété à 2100 fr.

Le budget 1953 est ensuite accepté, se présentant de la façon suivante: recettes 102,647 fr. 50; dépenses 102,250 fr. 50; bénéfice 397 fr. L'amortissement est budgété à 2100 fr.

Le budget 1953 est ensuite accepté, se présentant de la façon suivante: recettes 102,647 fr. 50; dépenses 102,250 fr. 50; bénéfice 397 fr. L'amortissement est budgété à 2100 fr.

Le budget 1953 est ensuite accepté, se présentant de la façon suivante: recettes 102,647 fr. 50; dépenses 102,250 fr. 50; bénéfice 397 fr. L'amortissement est budgété à 2100 fr.

Le budget 1953 est ensuite accepté, se présentant de la façon suivante: recettes 102,647 fr. 50; dépenses 102,250 fr. 50; bénéfice 397 fr. L'amortissement est budgété à 2100 fr.

Le budget 1953 est ensuite accepté, se présentant de la façon suivante: recettes 102,647 fr. 50; dépenses 102,250 fr. 50; bénéfice 397 fr. L'amortissement est budgété à 2100 fr.

Le budget 1953 est ensuite accepté, se présentant de la façon suivante: recettes 102,647 fr. 50; dépenses 102,250 fr. 50; bénéfice 397 fr. L'amortissement est budgété à 2100 fr.

Le budget 1953 est ensuite accepté, se présentant de la façon suivante: recettes 102,647 fr. 50; dépenses 102,250 fr. 50; bénéfice 397 fr. L'amortissement est budgété à 2100 fr.

Le budget 1953 est ensuite accepté, se présentant de la façon suivante: recettes 102,647 fr. 50; dépenses 102,250 fr. 50; bénéfice 397 fr. L'amortissement est budgété à 2100 fr.

Le budget 1953 est ensuite accepté, se présentant de la façon suivante: recettes 102,647 fr. 50; dépenses 102,250 fr. 50; bénéfice 397 fr. L'amortissement est budgété à 2100 fr.

Le budget 1953 est ensuite accepté, se présentant de la façon suivante: recettes 102,647 fr. 50; dépenses 102,250 fr. 50; bénéfice 397 fr. L'amortissement est budgété à 2100 fr.

Le budget 1953 est ensuite accepté, se présentant de la façon suivante: recettes 102,647 fr. 50; dépenses 102,250 fr. 50; bénéfice 397 fr. L'amortissement est budgété à 2100 fr.

Le budget 1953 est ensuite accepté, se présentant de la façon suivante: recettes 102,647 fr. 50; dépenses 102,250 fr. 50; bénéfice 397 fr. L'amortissement est budgété à 2100 fr.

Le budget 1953 est ensuite accepté, se présentant de la façon suivante: recettes 102,647 fr. 50; dépenses 102,250 fr. 50; bénéfice 397 fr. L'amortissement est budgété à 2100 fr.

Le budget 1953 est ensuite accepté, se présentant de la façon suivante: recettes 102,647 fr. 50; dépenses 102,250 fr. 50; bénéfice 397 fr. L'amortissement est budgété à 2100 fr.

Le budget 1953 est ensuite accepté, se présentant de la façon suivante: recettes 102,647 fr. 50; dépenses 102,250 fr. 50; bénéfice 397 fr. L'amortissement est budgété à 2100 fr.

Le budget 1953 est ensuite accepté, se présentant de la façon suivante: recettes 102,647 fr. 50; dépenses 102,250 fr. 50; bénéfice 397 fr. L'amortissement est budgété à 2100 fr.

Le budget 1953 est ensuite accepté, se présentant de la façon suivante: recettes 102,647 fr. 50; dépenses 102,250 fr. 50; bénéfice 397 fr. L'amortissement est budgété à 2100 fr.

Courrier des abonnés

ENTRE NOUS

Vos questions - Nos réponses

BOURVIL (Admirateur). — Cet artiste ayant débuté en 1937, après avoir exercé divers métiers, l'on peut conclure qu'il a de peu dépassé la quarantaine; je n'ai pas pu trouver des dates précises, celle, entre autres, de sa venue au monde.

LA PREMIERE DAME (Arsène). — Il est naturel, Monsieur, de montrer de la curiosité à l'égard des personnages qui furent ou qui deviennent des vedettes mondiales. Voici donc les détails concernant Mme Eisenhower, « Mamie » au prénom désormais populaire « in U.S.A. » J'ai eu, avec elle, plu. de chance qu'avec Bourvil: je puis vous dire que Mme Eisenhower va « sur » ses cinquante-cinq ans. Elle est née à Boone, dans l'Etat d'Iowa, et s'appelait Mamie Geneva Doud; elle fut élevée dans le Colorado, à Denver, et c'est dans cette ville qu'elle épousa, à dix-huit ans, le premier-lieutenant Dwight Eisenhower; le couple eut deux fils, dont l'un mourut à l'âge de trois ans et dont l'autre, le major John Eisenhower, combat présentement en Corée, dans les forces des Nations Unies. Il a lui-même trois enfants, deux fillettes et un fils, restés en Amérique. Dernière information l'an prochain!

PRINCE BORGHESE (Mc). — Voici, Monsieur, une information qui peut-être vous intéressera. L'un des derniers — je ne sais s'il est le dernier — des princes Borghese, ayant fui le gouvernement fasciste à ses débuts, s'en alla vivre en Amérique. Il fut professeur à l'Université de Columbia, épousa en 1939 Mlle Elisabeth Mann, fille du célèbre romancier Thomas Mann et il est mort en octobre dernier, à l'âge de 72 ans.

DIVERS ALIMENTS (Vieux abonnés). — Vous demandez une brève liste des aliments laxatifs et constipants. Dans les premiers, l'on trouve le yoghourt, le pain de seigle, le pain noir et celui d'épices, les légumes frais, les fruits frais dans leur ensemble, le miel; en outre des infusions telles que celles de pensée sauvage ou de frêne sont également laxatives. Dans les aliments d'effet contraire, vous en trouvez un plus grand nombre: lait, riz, pain frais et blanc, œufs, coings, myrtilles, chocolat, mélassé, très fortement infusé. Vous parlez en outre de « repas trop mélangés », ce que je ne comprends pas clairement, la variété des mets étant plutôt une qualité ménagère et culinaire qu'un défaut; il y a toutefois — et c'est ce à quoi vous faites allusion peut-être — des assemblages d'aliments plus ou moins favorables à la santé ou à l'appétit. Voici donc, à notre avis, des aliments qui font bon voisinage: le riz et les compotes de fruits; le riz et les champignons, la viande et les pommes de terre, la viande et les salades, la viande et les légumes frais ou séchés, les haricots blancs et le rôté de veau, etc. Je pense avoir saisi à peu près votre pensée.

MAYONNAISE (Corcelette). — Vous avez, dites-vous, une plus grande difficulté à réussir une mayonnaise en hiver qu'en été, et vous demandez pour quelle raison. Si vous prenez garde que l'œuf soit du jour, c'est de l'huile que la chose provient; par exemple, si vous défigez l'huile au moment de faire la mayonnaise, l'huile est encore tiède de la manipulation ou incomplètement fluide; je crois que le fait d'être encore chaude, ou presque, est pour l'huile le handicap No 1. Observez cela à l'avenir. Autres réponses plus tard.

UNE ACTRICE (Mère-grand). — Vous désirez savoir quelques détails sur la vie de Mme Arletty. Elle fut tout d'abord vendeuse dans un magasin de mercerie, puis employée de bureau; pendant la guerre, tourna des obus aux usines Schneider; lors d'un concours de beauté, fut élue Miss Auvergne. Elle fut un temps mannequin chez Poirer, figurante dans plusieurs films, avant d'être l'actrice en vedette que nous admirons depuis quelques années. — Dernière information dans un courrier prochain.

VCEUX. — Le soussigné présente ses vœux cordiaux à tous ses correspondants. **LA PLUME D'OIE.**

TESTAMENT (Mireille). — Vous demandez à quel endroit se place la signature d'un tel acte, avant ou après la date. La signature vient en dernier, donc après la date. Il y a eu des cas où l'on a admis la validité de testaments où la signature précédait la date, mais la forme parfaite est celle citée plus haut.

NOTRE FRANÇAIS (La même). — Parler à ou avec? Cette dernière forme n'est-elle pas erronée? demandez-vous. Selon les grammairiens, l'on dit, en effet: parler à quelqu'un et causer avec lui. Mais de grands écrivains d'aujourd'hui disent aussi: parler avec. Ainsi avouons- nous, par exemple, fin novembre, André Maurois dire, lors d'une interview accordée à Roger Nordman: « J'ai parlé souvent avec X... » Récemment, André Chanson a écrit, dans les « Nouvelles Littéraires »: « C'est en parlant avec nos amis lointains que nous découvrons parfois le sens... » Ainsi donc, les exemples venant de haut, suivons-les tranquillement, dans nos conversations!

POÈME (Mlle M.). — Il me faudrait consacrer un temps considérable à un travail ingrat, si, comme vous me le demandez, je devais couvrir les bibliothèques, y chercher, puis y copier telle œuvre, prose ou vers, demandée par mes correspondants. Il vous est facile de faire la chose vous-même, en demandant au bibliothécaire les œuvres poétiques parmi lesquelles vous cherchez, puis copiez celle qui vous intéresse. Que vous en semble?

LES GRANDS ROMANS (Perle et Perlette). — Vous avez peut-être lu entre temps que la liste des douze meilleurs romans du XIXe siècle a été publiée dans notre numéro du 27 novembre dernier.

COLLIERS DE PERLES (Les mêmes). — Les perles se ternissent fatalement au contact de la poudre de riz, des crèmes de fond de teint, etc.; il est fort difficile de remédier à cela. Il faut donc tâcher de prévenir ces incon vénients, c'est-à-dire ne jamais mettre un collier de perles avant de procéder au maquillage; s'il est nécessaire de se repoudre en cours de journée, il est facile de recouvrir le collier d'un petit mouchoir avant de procéder à l'opération. Quand le brillant des perles est terni, il n'y a rien à faire pour arranger la chose. Si le collier est simplement sali, vous pouvez le nettoyer; vous le placez entre deux feuilles de papier de soie spécial, sans acide ni chlore, et vous l'y roulez doucement jusqu'à ce qu'il ait retrouvé sa propreté; changez le papier à mesure qu'il s'imprègne des impuretés du collier. Ce papier s'achète dans les papeteries et donne de bons résultats. — Je n'ai pas encore la réponse à votre troisième demande.

UNE ACTRICE (Mère-grand). — Vous désirez savoir quelques détails sur la vie de Mme Arletty. Elle fut tout d'abord vendeuse dans un magasin de mercerie, puis employée de bureau; pendant la guerre, tourna des obus aux usines Schneider; lors d'un concours de beauté, fut élue Miss Auvergne. Elle fut un temps mannequin chez Poirer, figurante dans plusieurs films, avant d'être l'actrice en vedette que nous admirons depuis quelques années. — Dernière information dans un courrier prochain.

VCEUX. — Le soussigné présente ses vœux cordiaux à tous ses correspondants. **LA PLUME D'OIE.**

BOURVIL (Admirateur). — Cet artiste ayant débuté en 1937, après avoir exercé divers métiers, l'on peut conclure qu'il a de peu dépassé la quarantaine; je n'ai pas pu trouver des dates précises, celle, entre autres, de sa venue au monde.

LA PREMIERE DAME (Arsène). — Il est naturel, Monsieur, de montrer de la curiosité à l'égard des personnages qui furent ou qui deviennent des vedettes mondiales. Voici donc les détails concernant Mme Eisenhower, « Mamie » au prénom désormais populaire « in U.S.A. » J'ai eu, avec elle, plu. de chance qu'avec Bourvil: je puis vous dire que Mme Eisenhower va « sur » ses cinquante-cinq ans. Elle est née à Boone, dans l'Etat d'Iowa, et s'appelait Mamie Geneva Doud; elle fut élevée dans le Colorado, à Denver, et c'est dans cette ville qu'elle épousa, à dix-huit ans, le premier-lieutenant Dwight Eisenhower; le couple eut deux fils, dont l'un mourut à l'âge de trois ans et dont l'autre, le major John Eisenhower, combat présentement en Corée, dans les forces des Nations Unies. Il a lui-même trois enfants, deux fillettes et un fils, restés en Amérique. Dernière information l'an prochain!

PRINCE BORGHESE (Mc). — Voici, Monsieur, une information qui peut-être vous intéressera. L'un des derniers — je ne sais s'il est le dernier — des princes Borghese, ayant fui le gouvernement fasciste à ses débuts, s'en alla vivre en Amérique. Il fut professeur à l'Université de Columbia, épousa en 1939 Mlle Elisabeth Mann, fille du célèbre romancier Thomas Mann et il est mort en octobre dernier, à l'âge de 72 ans.

DIVERS ALIMENTS (Vieux abonnés). — Vous demandez une brève liste des aliments laxatifs et constipants. Dans les premiers, l'on trouve le yoghourt, le pain de seigle, le pain noir et celui d'épices, les légumes frais, les fruits frais dans leur ensemble, le miel; en outre des infusions telles que celles de pensée sauvage ou de frêne sont également laxatives. Dans les aliments d'effet contraire, vous en trouvez un plus grand nombre: lait, riz, pain frais et blanc, œufs, coings, myrtilles, chocolat, mélassé, très fortement infusé. Vous parlez en outre de « repas trop mélangés », ce que je ne comprends pas clairement, la variété des mets étant plutôt une qualité ménagère et culinaire qu'un défaut; il y a toutefois — et c'est ce à quoi vous faites allusion peut-être — des assemblages d'aliments plus ou moins favorables à la santé ou à l'appétit. Voici donc, à notre avis, des aliments qui font bon voisinage: le riz et les compotes de fruits; le riz et les champignons, la viande et les pommes de terre, la viande et les salades, la viande et les légumes frais ou séchés, les haricots blancs et le rôté de veau, etc. Je pense avoir saisi à peu près votre pensée.

MAYONNAISE (Corcelette). — Vous avez, dites-vous, une plus grande difficulté à réussir une mayonnaise en hiver qu'en été, et vous demandez pour quelle raison. Si vous prenez garde que l'œuf soit du jour, c'est de l'huile que la chose provient; par exemple, si vous défigez l'huile au moment de faire la mayonnaise, l'huile est encore tiède de la manipulation ou incomplètement fluide; je crois que le fait d'être encore chaude, ou presque, est pour l'huile le handicap No 1. Observez cela à l'avenir. Autres réponses plus tard.

UNE ACTRICE (Mère-grand). — Vous désirez savoir quelques détails sur la vie de Mme Arletty. Elle fut tout d'abord vendeuse dans un magasin de mercerie, puis employée de bureau; pendant la guerre, tourna des obus aux usines Schneider; lors d'un concours de beauté, fut élue Miss Auvergne. Elle fut un temps mannequin chez Poirer, figurante dans plusieurs films, avant d'être l'actrice en vedette que nous admirons depuis quelques années. — Dernière information dans un courrier prochain.

VCEUX. — Le soussigné présente ses vœux cordiaux à tous ses correspondants. **LA PLUME D'OIE.**

BOURVIL (Admirateur). — Cet artiste ayant débuté en 1937, après avoir exercé divers métiers, l'on peut conclure qu'il a de peu dépassé la quarantaine; je n'ai pas pu trouver des dates précises, celle, entre autres, de sa venue au monde.

LA PREMIERE DAME (Arsène). — Il est naturel, Monsieur, de montrer de la curiosité à l'égard des personnages qui furent ou qui deviennent des vedettes mondiales. Voici donc les détails concernant Mme Eisenhower, « Mamie » au prénom désormais populaire « in U.S.A. » J'ai eu, avec elle, plu. de chance qu'avec Bourvil: je puis vous dire que Mme Eisenhower va « sur » ses cinquante-cinq ans. Elle est née à Boone, dans l'Etat d'Iowa, et s'appelait Mamie Geneva Doud; elle fut élevée dans le Colorado, à Denver, et c'est dans cette ville qu'elle épousa, à dix-huit ans, le premier-lieutenant Dwight Eisenhower; le couple eut deux fils, dont l'un mourut à l'âge de trois ans et dont l'autre, le major John Eisenhower, combat présentement en Corée, dans les forces des Nations Unies. Il a lui-même trois enfants, deux fillettes et un fils, restés en Amérique. Dernière information l'an prochain!

PRINCE BORGHESE (Mc). — Voici, Monsieur, une information qui peut-être vous intéressera. L'un des derniers — je ne sais s'il est le dernier — des princes Borghese, ayant fui le gouvernement fasciste à ses débuts, s'en alla vivre en Amérique. Il fut professeur à l'Université de Columbia, épousa en 1939 Mlle Elisabeth Mann, fille du célèbre romancier Thomas Mann et il est mort en octobre dernier, à l'âge de 72 ans.

DIVERS ALIMENTS (Vieux abonnés). — Vous demandez une brève liste des aliments laxatifs et constipants. Dans les premiers, l'on trouve le yoghourt, le pain de seigle, le pain noir et celui d'épices, les légumes frais, les fruits frais dans leur ensemble, le miel; en outre des infusions telles que celles de pensée sauvage ou de frêne sont également laxatives. Dans les aliments d'effet contraire, vous en trouvez un plus grand nombre: lait, riz, pain frais et blanc, œufs, coings, myrtilles, chocolat, mélassé, très fortement infusé. Vous parlez en outre de « repas trop mélangés », ce que je ne comprends pas clairement, la variété des mets étant plutôt une qualité ménagère et culinaire qu'un défaut; il y a toutefois — et c'est ce à quoi vous faites allusion peut-être — des assemblages d'aliments plus ou moins favorables à la santé ou à l'appétit. Voici donc, à notre avis, des aliments qui font bon voisinage: le riz et les compotes de fruits; le riz et les champignons, la viande et les pommes de terre, la viande et les salades, la viande et les légumes frais ou séchés, les haricots blancs et le rôté de veau, etc. Je pense avoir saisi à peu près votre pensée.

MAYONNAISE (Corcelette). — Vous avez, dites-vous, une plus grande difficulté à réussir une mayonnaise en hiver qu'en été, et vous demandez pour quelle raison. Si vous prenez garde que l'œuf soit du jour, c'est de l'huile que la chose provient; par exemple, si vous défigez l'huile au moment de faire la mayonnaise, l'huile est encore tiède de la manipulation ou incomplètement fluide; je crois que le fait d'être encore chaude, ou presque, est pour l'huile le handicap No 1. Observez cela à l'avenir. Autres réponses plus tard.

UNE ACTRICE (Mère-grand). — Vous désirez savoir quelques détails sur la vie de Mme Arletty. Elle fut tout d'abord vendeuse dans un magasin de mercerie, puis employée de bureau; pendant la guerre, tourna des obus aux usines Schneider; lors d'un concours de beauté, fut élue Miss Auvergne. Elle fut un temps mannequin chez Poirer, figurante dans plusieurs films, avant d'être l'actrice en vedette que nous admirons depuis quelques années. — Dernière information dans un courrier prochain.

VCEUX. — Le soussigné présente ses vœux cordiaux à tous ses correspondants. **LA PLUME D'OIE.**

BOURVIL (Admirateur). — Cet artiste ayant débuté en 1937, après avoir exercé divers métiers, l'on peut conclure qu'il a de peu dépassé la quarantaine; je n'ai pas pu trouver des dates précises, celle, entre autres, de sa venue au monde.

LA PREMIERE DAME (Arsène). — Il est naturel, Monsieur, de montrer de la curiosité à l'égard des personnages qui furent ou qui deviennent des vedettes mondiales. Voici donc les détails concernant Mme Eisenhower, « Mamie » au prénom désormais populaire « in U.S.A. » J'ai eu, avec elle, plu. de chance qu'avec Bourvil: je puis vous dire que Mme Eisenhower va « sur » ses cinquante-cinq ans. Elle est née à Boone, dans l'Etat d'Iowa, et s'appelait Mamie Geneva Doud; elle fut élevée dans le Colorado, à Denver, et c'est dans cette ville qu'elle épousa, à dix-huit ans, le premier-lieutenant Dwight Eisenhower; le couple eut deux fils, dont l'un mourut à l'âge de trois ans et dont l'autre, le major John Eisenhower, combat présentement en Corée, dans les forces des Nations Unies. Il a lui-même trois enfants, deux fillettes et un fils, restés en Amérique. Dernière information l'an prochain!

PRINCE BORGHESE (Mc). — Voici, Monsieur, une information qui peut-être vous intéressera. L'un des derniers — je ne sais s'il est le dernier — des princes Borghese, ayant fui le gouvernement fasciste à ses débuts, s'en alla vivre en Amérique. Il fut professeur à l'Université de Columbia, épousa en 1939 Mlle Elisabeth Mann, fille du célèbre romancier Thomas Mann et il est mort en octobre dernier, à l'âge de 72 ans.

DIVERS ALIMENTS (Vieux abonnés). — Vous demandez une brève liste des aliments laxatifs et constipants. Dans les premiers, l'on trouve le yoghourt, le pain

STUDIO

A L'HONNEUR DE VOUS PRÉSENTER

DÈS CE SOIR À 20 h. 30

FOUGUEUX
FERRAILLEUR
FRONDEUR
FRANÇAIS !

Une superproduction de cape et d'épée

L'ÉPOPÉE joyeuse et mouvementée d'un enfant de troupe français

avec les populaires chansons de route qui ont fait le tour du monde



BRILLAMMENT INTERPRÉTÉ PAR :

MARCEL HERRAND
HENRI ROLLAN
GENEVIÈVE PAGE
NOËL ROQUEVERT
OLIVIER HUSSENOT
JEAN PARÉDÈS

★
LE DIALOGUE EST D'HENRI JEANSON
CE QUI GARANTIT SA QUALITÉ
LE FILM DE CHRISTIAN-JAQUE
CE QUI GARANTIT AUSSI LE LUXE,
L'ENTRAIN, LE MOUVEMENT...
TOUT EST EXÉCUTÉ DANS LA
PERFECTION

GÉRARD PHILIPPE

*crée un personnage
nouveau,
sans précédents !*

Toujours le bon mot aux lèvres, il vit, il chante, il aime, il attaque, il se défend, il raille...

A lui tout seul, il remplace les Trois Mousquetaires!!! Mais jamais il ne se prend au sérieux

**SAMEDI, DIMANCHE,
MERCREDI et JEUDI**
2 MATINÉES à 14 h. 45 et 17 h. 30

Tous les soirs à 20 h. 30

Location ouverte tous les jours
dès 13 h. 30

Tél. 5 30 00

FAVEURS ET RÉDUCTIONS SUSPENDUES. Toutes les places retenues et non retirées 15 minutes avant le spectacle ne sont plus garanties.

*Société coopérative de
Consommation*

A l'heure du PETIT DEJEUNER, vous apprécierez nos excellentes

TRESSÉS - TAILLALES

depuis Fr. 1.40, ristourne à déduire

Avec le CAFÉ ou le THÉ, vous dégusterez avec plaisir nos délicieuses

BUCHES DE NOËL - TOURTES

moka, praliné, chocolat, pistache, liqueur, etc. depuis Fr. 3.20, ristourne à déduire

Pour le RÉVEILLON, vous aimerez les amuse-bouche et canapés apprêtés sur

PAINS TOASTS - PAINS SANDWICHES

0.30 / 0.80

0.10 / 0.15

RISTOURNE A DÉDUIRE

UTILISEZ

AU ROSEAU PENSANT

Oxydine

FARCES et ATTRAPES

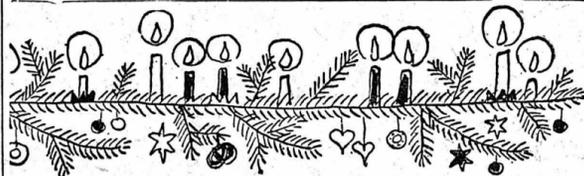
Nous avons repris le stock complet de la Maison Meyer

lessive-cendre
très économique

Saint-Maurice 11, 1er étage

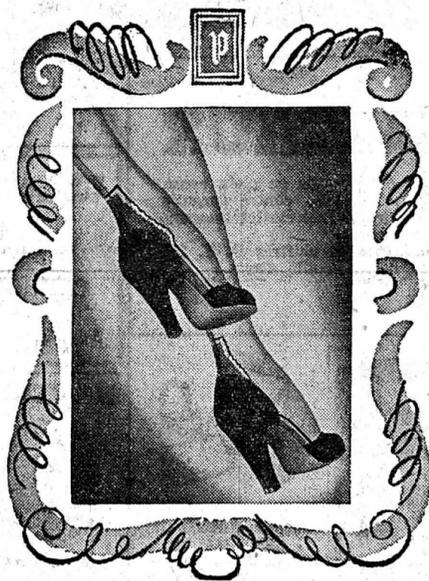
Tél. 5 46 87

Envois au dehors



Un joli bas !

Cadeau de bon goût



BAS NYLON FILET

indémaillable au maximum, entièrement diminué, dans un grand choix de coloris, noir et gris, 1er choix

4⁹⁵

BAS NYLON PICTURESQUE

avec dessin au talon, ton sur ton, d'une finesse cristalline, 51/15, 1er choix Coloris nouveaux, 1er choix

5⁹⁵

NOTRE EXCLUSIVITÉ :

BAS NYLON NOBILITY

ou NYLCREPE superfin, 60/15, dans les coloris tourterelle, jeunesse, etc., 1er choix Un bas de toute beauté

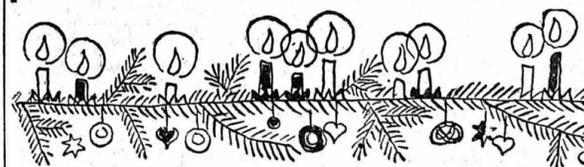
6⁹⁰

Vous trouvez, à notre rayon, toutes les bonnes marques suisses et étrangères :

GUI, BERKSHIRE, SCHIAPARELLI, VIRGINIA MAID, IDEWE, ARGO, ESGE, VOG, DARLA, etc.

EMBALLAGES DE FÊTES

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL





UN GRAND FILM D'AVENTURES
ET D'ESPIONNAGE

THÉÂTRE
CINÉMA - Tél. 5 21 62

DONT LES PÉRIPIÉTIES DRAMATIQUES ET TROUBLANTES SE DÉROULENT
DE MOSCOU A L'OURAL ET A TRAVERS LA SIBÉRIE

MICHEL STROGOFF

Le Courier du Tsar - D'après le célèbre roman de Jules Verne, avec

Anton
WALBROOK

Elizabeth
ALLAN

Akim
TAMIROFF

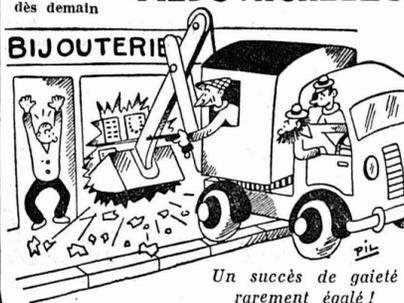
ENFANTS ADMIS
au matinées dès 7 ans

De surprises en surprises
D'émotions en émotions

MATINÉES A 15 H.
SAMEDI ET
DIMANCHE

VERSION ORIGINALE SOUS-TITRÉE FRANÇAIS-ALLEMAND

Leur 2^{me} film pour la 1^{re} fois au
REX PIEDS NICKELÉS
dès demain



Un succès de gaieté
rarement égalé!

On allonge

et élargit toutes chaussures. Résultat garanti, par procédé spécial et installation spéciale. — Cordonnerie de Montetan, av. d'Echallens 107, G. Borel, Lausanne.

Après le travail
l'apéritif
au Bar
de l'Escale

Petit Hôtel

CHAUMONT
Ses vins
réputés

R. Studzinski-Wittwer

OUVERTURE Manège du Voltige

Les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. (038) 7 21 71

Par un personnel qualifié, le dit manège se met à la disposition, pour prendre chevaux en pension, puis par un dressage complet, soit dressage et saut ainsi que formation du cavalier pour concours hippique. — Leçons d'équitation, pour débutants, moyens et cavaliers.

Ouverture
dès le 1^{er} janvier 1953
Venez tous dès aujourd'hui
le visiter.

olivetti

SOUSSION RADIO - STUDIO S.A.

met en concours public les travaux désignés ci-dessous :

menuiserie intérieure et extérieure, fourniture et pose de volets à rouleaux et stores à lamelles, carrelages et revêtements.

Les plans et formules peuvent être consultés et retirés au bureau de l'architecte Marcel MAILLARD, Grand-Chêne 1, Lausanne, le matin, de 10 à 12 h., à partir du 27 décembre 1952. Les soumissions sont à rendre pour le 15 janvier 1953, à 11 heures du matin, au bureau de l'architecte.

Magasin
M. HUBERT-DROZ
CONCERT 4^{ème} ETAGE
NEUCHÂTEL

Serrières

Entre les fêtes, rendez-vous des jasseurs dimanche 28 décembre à 14 h. 30

à
L'HOTEL DU DAUPHIN

le GRAND MATCH AU COCHON

où un superbe porc (115 kg.) sera partagé à tous les participants S'inscrire d'avance Tél. 5 12 83

QUEL PLAISIR

de lire avec de bonnes lunettes!
Faites vérifier par la maison



si les vôtres vous conviennent encore!

Réparations Nettoyages

de tous tapis PERSES et autres. Georges CAVIN, ruelle de l'Immobilier 5 Tél. 5 49 48.



Salami
Vins rouges
Lambrusco doux
Cappuccino-Zappia

LE BUREAU DE PLACEMENT

Amies de la jeune fille
10, Promenade-Noire

est fermé du 26 décembre 1952
au 6 janvier 1953

VOS MONTRES - VOS PENDULES VOS RÉVEILS

sont réparés consciencieusement à la
CLINIQUE DES MONTRES
par F. Jacot-Rosselet
Saint-Honoré 1 (1^{er} étage) - Neuchâtel

MOTEURS ÉLECTRIQUES

Réparations
Rebobinages
Vente
J.-C. QUARTIER
BOUDRY Tél. 6 42 66

FABRIQUE DE MOTEURS ÉLECTRIQUES

CAPITAUX

Fabrique d'horlogerie en plein essor, cherche Fr. 100.000.— contre garantie de premier ordre. Intérêts intéressants. Discretion assurée.
Faire offres sous chiffres D. T. 175 au bureau de la Feuille d'avis.

M. Dubois
Horlogerie
Réparations
Vente



Outils pour horlogers et toutes réparations d'horlogerie Rue J.-J. Lallemand 5, face au collège de la Promenade

Jacques Gutwiler
CHIFFES ET DE VENTE
Hôpital 3 - Neuchâtel



ET NOS SERVICES SONT A VOTRE DISPOSITION

THIEL
maître teinturier
5 17 51

DU CRAYON
A L'ARMOIRE
EN ACIER
RAMSEYER
Tout pour le bureau
Tél. 5 12 79

Appareillage
Ferblanterie
F. Gross & Fils
Installations sanitaires
COQ-D'INDE 24
Tél. 5 20 56

TOUS NETTOYAGES:
vitrines, fenêtres, vérandas, récipients, lessivages de cuisines
Faites vos parquets à la machine
En toute confiance adressez-vous à la
MOB
B. CHAIGNAT
Devis sans engagement
Tél. 5 42 04

Blanchisserie Populaire, Areuse - Tél. 6 31 51
SERVICE A DOMICILE

**Charpenterie
Menuiserie**
Decoppet frères
Evoles 49 - Neuchâtel
Tél. 5 12 67

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise
L. Pomey **Radio-Mélody** Neuchâtel
Tél. 5 27 22 SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION
VUILLEMIN & C^{ie}
COUVREUR
Evoles 33
Tél. 5 25 75 J.-J. Lallemand 1
Tél. 5 23 77

ÉLECTRICITÉ
5 18 36
Saint-Honoré 5

VÉLOS
neufs et d'occasion
Tous prix
M. BORNAND
Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

SERRURERIE CARL DONNER & FILS
Tous travaux de serrurerie et réparations
Volets à rouleaux, sangle, corde
Bellevaux 8
5 31 23
A. ENGGIST
Tél. 7 53 12
GARAGE TERMINUS, SAINT-BLAISE - Tél. 7 73 77

Le bon café chez le spécialiste A. Horisberger-Lüscher Faubourg de l'Hôpital 17
ROTISSERIE MODERNE ÉPICERIE FINE Tél. 5 12 58

TEL. 5 56 66 **PALACE** TEL. 5 56 66

JAMAIS

UN FILM COMIQUE NE VOUS AURA AUTANT FAIT RIRE

avec

JEAN TISSIER
ARMAND BERNARD

PIERRE LARQUEY - DUVALLES - MAXIMILIENNE et

JEAN NOHAIN

et sa compagnie

LA DIRECTION du cinéma
Palace présente à sa fidèle clientèle
ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année



3 VIEILLES FILLES EN FOLIE

LE TRIOMPHE DE LA BONNE HUMEUR

Le film qui n'a qu'une prétention
et... il réussit à
FAIRE RIRE

TOUS LES SOIRS à 20 h. 30
Samedi, dimanche, jeudi 1^{er} janvier 1953, matinées à 15 h.
FAVEURS STRICTEMENT SUSPENDUES

EN 5 À 7 **FERNANDEL** un de ses formidables succès
LE CAVALIER LAFLEUR
Samedi } à 17 h. 30
Dimanche }
Mercredi à 15 h.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

LA VIE NATIONALE

La mauvaise visibilité est la cause de l'échouage du paquebot « Champollion »

BEYROUT, 24 (Reuter). — Le capitaine du « Champollion », Henri Bourde, a expliqué mercredi soir que l'échouage de son navire était imputable à la mauvaise visibilité et au fait qu'il avait été trompé par un nouveau phare dont il ignorait l'existence.

Les autorités libanaises ont annoncé que quiconque tenterait d'approcher de l'épave serait abattu.

Des félicitations aux sauveteurs

BEYROUT, 25 (A.F.P.). — La Chambre libanaise a voté une motion de félicitations aux sauveteurs des passagers et de l'équipage du « Champollion ». Au cours du débat qui s'est institué à cette occasion, M. Emir Khaled Chehab, président du conseil, a indiqué que des appels radiotélégraphiques du paquebot, disant notamment que les machines étaient en panne, avaient été captés lundi matin à 4 heures locales. Les orateurs ont été unanimes à déplorer la lenteur des opérations de sauvetage, dues, ont-ils souligné, aux conditions atmosphériques.

Un refus qui a fait perdre des heures précieuses

Les milieux maritimes israéliens affirment que les passagers du « Champollion » auraient pu être sauvés si le Liban s'était pas opposé pendant de longues heures à l'entrée de navires israéliens dans les eaux territoriales libanaises. Le refus aurait causé dix heures de retard. Le chargé d'affaires de France à Tel-Aviv a pris contact avec le Quai d'Orsay, lequel est intervenu à son tour

auprès des autorités de Beyrouth. Ce n'est qu'après que celles-ci acceptèrent de recevoir dans leurs eaux le remorqueur israélien.

Une mise au point libanaise

Dans les milieux libanais de Paris, on conteste que le gouvernement de Beyrouth se soit laissé arrêter par aucune considération d'ordre diplomatique ou politique, et on affirme que tout a été fait pour porter secours aux naufragés.

Un Libanais a sauvé la vie à 38 personnes

BEYROUT, 25 (A.F.P.). — Aux yeux des Libanais, Ridouane Baltagi est un véritable héros national. Le premier, il a réussi à approcher le « Champollion » en détresse et à sauver 38 passagers à bord de sa vedette.

Ridouane Baltagi réussit sa première tentative, engageant une lutte inouïe contre les flots. La tactique de ce commandant a été suivie avec anxiété puis avec admiration par la foule, et enfin sa vedette accosta le « Champollion ». Des ovations frénétiques ont salué la victoire. En quelques minutes, sa vedette fut pleine à craquer : 38 passagers y ont pris place et l'embarcation se dirigea vers le port où attendaient des ambulances. Les frères de Ridouane Mahmoud Baltagi, commanda la mise à l'eau de la vedette qui trois fois de suite effectua l'aller et retour, ramenant 44 passagers sains et saufs. Les opérations de sauvetage se poursuivirent jusqu'à 17 heures avec des actes d'héroïsme salués par les journaux de la foules et les sirènes du « Kenya ».

LA CRISE FRANÇAISE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Soustelle doit donner sa réponse aujourd'hui

PARIS, 25 (A.F.P.). — Le président de la République a demandé à M. Jacques Soustelle (Rassemblement du peuple français), de former le gouvernement. M. Soustelle doit rendre sa réponse vendredi au président M. Vincent Auriol.

Les consultations de M. Vincent Auriol

PARIS, 25 (A.F.P.). — Au cours de ses consultations en vue de dénouer la crise, M. Auriol a reçu tout d'abord M. René Pleven, ancien président du conseil et leader de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance.

A l'issue de son entretien, M. René Pleven a déclaré :

J'ai eu avec le président de la République une conversation qui a couvert un domaine très étendu, au cours de laquelle nous avons abordé des sujets très variés. Il me semble que celui dont je puis parler le plus aisément et dont j'ai souligné la grande importance à M. Vincent-Auriol est la réforme constitutionnelle. Je lui ai dit ma conviction que des crises aussi néfastes que celle où l'on se trouve plongé risquent de se renouveler sans cesse et beaucoup plus fréquemment, tant que la Constitution ne prévoira pas la dissolution obligatoire dans le cas où la confiance serait retirée, par exemple, moins de dix-huit mois après l'investiture d'un président du conseil acceptée par l'Assemblée sur un programme.

Crise de majorité

Prié d'examiner son sentiment sur l'entretien que, à son tour, il a eu avec le président de la République, M. Edgar Faure a déclaré notamment :

Il y a actuellement une crise de majorité, qui existe, d'ailleurs, depuis le début de la législature. Tout gouvernement, risquant son existence, dès qu'il sort de l'immobilité.

J'estime donc qu'il est indispensable de parvenir à constituer une majorité. Elle doit être la plus large possible et ne doit comporter aucune exclusivité à l'égard des partis nationaux. Cela est justifié par la recherche de l'efficacité, étant donné la gravité des problèmes à résoudre.

Si je m'en réfère à ma propre expérience et à celle du président Pinay, je puis ajouter : il vaut mieux résoudre une crise bien, plutôt que vite.

Le président de la République a reçu ensuite M. André Diethelm, président du groupe parlementaire du R.P.F.

A l'issue de cet entretien, M. André Diethelm a déclaré qu'il avait dit à M. Vincent-Auriol que le groupe parlementaire du R.P.F., « unanime et unanimement » autour du général de Gaulle, appelle de tous ses vœux un très large regroupement national.

De M. Reynaud à M. Duclos

Au début de l'après-midi de mercredi, le président de la République a reçu successivement MM. Paul Reynaud, indépendant, Edouard Daladier, radical-socialiste, Jacques Duclos, communiste, et Charles Lussy, socialiste.

L'EXPLOIT du docteur Bombard

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La tentative, couronnée de succès, du docteur Bombard visait également à prouver, dans le domaine scientifique, cette fois, que, contrairement aux croyances les plus répandues, l'organisme humain est capable d'assimiler l'eau de mer, à condition que le naufragé n'attende pas pour boire cette eau d'être à peu près mort de soif, et qu'il n'en absorbe pas plus d'un demi-litre par jour.

D'ailleurs, avait déjà affirmé le docteur Bombard, une bonne quantité de poisson peut rendre inutile même ce demi-litre d'eau salée. Enfin, la consommation de plancton, retiré de la mer à l'aide d'un filet, procure à l'organisme suffisamment de vitamines pour le protéger du scorbut.

Le jeune savant a surtout pu, durant sa longue traversée, de l'eau de pluie recueillie dans une bassine, et il a dû recourir au jus de poisson surtout au cours de la dernière semaine de son voyage.

C'est, rappelons-le, le 19 octobre que le jeune savant français s'embarquait seul à bord de l'« Héritique ». Pendant cinquante jours, on devait demeurer sans nouvelles de lui, et l'on commençait à désespérer de son sort lorsqu'il fut enfin aperçu par un navire, à 1300 kilomètres des Antilles. Il devait refuser les vivres que le capitaine de ce navire lui proposait et déclarer qu'il espérait toucher terre avant Noël.

Péripéties d'une traversée

Interrogé, à son arrivée, par les représentants de la presse, le docteur Bombard a précisé notamment que pendant vingt-sept jours il n'avait eu ni soleil pour se repérer ni vent pour pousser son radeau et qu'il lui était arrivé de perdre sa direction.

Les grosses lames ont au moins six fois fait chavirer son embarcation et il a failli être noyé. Il a ajouté que son pire ennemi, au cours de sa longue traversée, avait été le grand espagnol « qui a très mauvais caractère » et qui, à plusieurs reprises, a troué l'« Héritique ».

Le docteur Bombard a maigri de vingt kilos.

La nationalité égyptienne serait retirée à Farouk

LE CAIRE, 24 (Reuter). — Les milieux bien informés du Caire déclarent que l'ex-roi Farouk perdrait la nationalité égyptienne, aux termes de la nouvelle loi contre la corruption. L'ex-roi serait traduit devant les tribunaux par contumace, pour « abus des prérogatives constitutionnelles et pour corruption de la vie politique en Egypte ».

Autour du monde en quelques lignes

AUX ETATS-UNIS, c'est un oubli de déclenchement des appareils de contrôle en vol qui a été la cause de la catastrophe du Globemaster qui a fait 87 victimes.

EN CORÉE, le général van Fleet qui aurait normalement dû prendre sa retraite le mois prochain, sera maintenu en activité.

AU MEXIQUE, les Chambres ont ratifié le projet de loi accordant les droits civiques aux femmes.

Une bande de 150 individus a attaqué une petite localité de l'Etat d'Oaxaca, tentant de prendre d'assaut la mairie. Au cours de la bagarre, dix personnes ont été tuées. Les agresseurs qui sont en fuite, sont poursuivis par la troupe.

EN FRANCE, le niveau de la Loire a monté encore de 12 cm. La situation reste sérieuse dans la ville de Nantes.

L'hebdomadaire royaliste « Aspects de la France » a été interdit à la suite d'incidents qui se sont produits le 21 décembre dernier, incidents au cours desquels M. Pierre Bloch, président de la Société nationale des entreprises de presse, a été molesté.

AU KENYA, dix membres de la tribu des Kikuyus ont été tués par des Mau-Mau.

EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE, le maréchal List a été libéré mercredi de la prison de Landsberg pour raison de santé. Le maréchal avait été condamné en 1943 à la détention à vie pour crimes de guerre commis dans les Balkans.

EN ITALIE, 25 chalutiers arraisonnés il y a trois jours par des vedettes yougoslaves et escortés dans le port de Pola, ont été relâchés.

L'EXPÉDITION SUISSE A L'EVEREST AUX INDES

LA NOUVELLE-DELHI, 26 (A.F.P.). — Le docteur Gabriel Chevalley, chef de l'expédition suisse à l'Everest est arrivé jeudi après-midi à la Nouvelle-Delhi, venant de Patna. Il était accompagné du guide Lambert. Les autres membres de l'expédition sont attendus dans la capitale de l'Inde d'ici deux jours.

Toute l'équipe compte quitter l'Inde au début de la semaine prochaine, afin d'être de retour en Suisse pour le jour de l'An.

Après la réélection de M. Hoffmann

Le nouveau gouvernement sarrois est formé de populistes chrétiens et de socialistes. Comme nous l'avons annoncé brièvement le 24 décembre, M. Johannes Hoffmann, chef du parti chrétien populaire, a été réélu premier ministre par la Diète de la Sarre. Il a obtenu 45 voix, sur 49 ; seuls, les communistes ont voté contre lui.

Le nouveau gouvernement

Le nouveau gouvernement sarrois aura la composition suivante : Premier ministre, ministre des travaux publics, de la reconstruction, des affaires étrangères et des affaires européennes : Johannes Hoffmann (parti populaire chrétien).

Vice-président du conseil, ministre des finances et des forêts : Erwin Müller (populaire chrétien).

Intérieur : Edgar Hector (populaire chrétien).

Justice : Heinz Braun (socialiste).

Culture populaire et instruction publique : Franz Singer (populaire chrétien).

Economie et communications : Franz Ruland (populaire chrétien).

Travail : Richard Kirn (socialiste).

M. Peter Zimmer, socialiste, a été élu président du Landtag.

Précédemment, le cabinet Hoffmann était entièrement composé de membres du parti populaire chrétien.

Selon l'agence Tass

Les Américains poursuivraient la guerre bactériologique sur le front de Corée

MOSCOU, 25 (A.F.P.). — Dans une dépêche datée de Pyongyang, l'agence Tass annonce que des insectes porteurs de bactéries diverses ont été de nouveau lancés par les avions américains sur les diverses régions du front est de Corée.

Selon le correspondant spécial de l'Agence télégraphique coréenne, qui cite Tass, on a découvert dans le village de Soch-Honri, province de Kanyon, des milliers de mouches et de moustiques, de mille-pattes, de cloportes, de puces, de tiques et d'autres insectes porteurs de germes, dissimulés dans les champs et réfrigérateurs au gel.

« Les Américains comptent sur la propagation des bactéries dès l'arrivée du printemps », déclare le correspondant de l'Agence coréenne.

Après la rupture avec le Vatican

Tito envisagerait l'expulsion de Mgr Stepinac

Le « Politbureau » yougoslave, appelé depuis le dernier congrès du parti communiste « comité d'exécution », et qui est composé de treize membres, s'est occupé récemment du « cas Stepinac ». On propose d'enfermer le cardinal à nouveau et de lui faire un procès monstrueux. Le cardinal aurait, selon des accusations que l'on répandrait au procès futur, calomnié « l'Etat et le régime populaire devant des journalistes étrangers ».

Finalement, le grand comité suprême communiste a pris la décision suivante : « Nous ne reconnaissons pas Aloys Stepinac comme archevêque et cardinal ; nous lui accordons vingt-quatre heures pour quitter le pays. S'il allait refuser de nous quitter, il sera mis à la frontière par la force publique. »

La date de l'exécution de cette décision n'est pas encore fixée.

LA VIE NATIONALE

Nouveau coup de théâtre dans l'affaire du crime de Genève

Le meurtrier présumé a été libéré

Un nouveau coup de théâtre — et ce ne sera peut-être pas le dernier ! — vient de se produire dans l'affaire du crime de la rue Neuve-du-Molard.

On sait que la prostituée impliquée dans cette affaire, Elsa Angeloz, avait spontanément déclaré à la police qu'elle avait tué M. Heiniger. Il y a une dizaine de jours, elle revenait sur ses aveux et accusait formellement un homme, Jean A., arrêté depuis peu, d'être l'auteur du crime.

Un fait nouveau vient de se produire. Le défenseur du présumé meurtrier est parvenu à rassembler un ensemble de renseignements qui prouvent d'une manière péremptoire, après vérification de la police, qu'il était humainement impossible que Jean A. se soit trouvé à la rue Neuve-du-Molard au moment du crime. La preuve ayant été apportée d'une manière qui paraît irréfutable, Jean A. a été immédiatement remis en liberté et il en est de même pour Jack T. qui avait été également arrêté.

Interrogée à nouveau, Elsa Angeloz s'est à nouveau accusée du crime et sa nouvelle version, qui doit être la dixième, et qu'elle a commis ce meurtre parce que son amant et souteneur voulait la quitter. Soulignons que ces nouveaux aveux sont loin de tout éclaircir, car la disparition d'un chronomètre en or appartenant à Fabien Heiniger et de plusieurs milliers de francs n'a pas encore été expliquée.

C'est au cours d'une audience spéciale de la chambre d'accusation que Jacques T. a été libéré. Sans caution, cela va sans dire. Ont été également, pour la même raison, rendus à la liberté, Mme P. et W. Ce dernier, en quittant la prison, a déclaré qu'il se réservait de porter plainte en dénonciation calomnieuse.

Elsa Angeloz demeure donc la seule détenue dans toute cette affaire, mais on peut se demander si elle s'en tiendra là ou si elle donnera encore une nouvelle version de ce crime.

L'affaire d'escroquerie de Genève porte sur 820,000 fr.

Comme nous l'avons annoncé mercredi, un conseiller commercial genevois, M. Maurice Herren, 58 ans, a été arrêté en novembre dernier pour une escroquerie de 450,000 fr. au préjudice d'une société financière de Genève. Le juge d'instruction est maintenant en possession d'une nouvelle plainte en escroquerie un montant de 370,000 fr., déposée également par un financier de Genève contre Herren.

Herren conteste avoir reçu ces sommes dans les buts avoués par les plaignants (achat d'obligations dans le premier cas et affaires immobilières dans le second). Il affirme de son côté qu'il devait traiter des affaires de trafic d'or. Il continue à déclarer que le 23 septembre dernier il a remis à deux Italiens fort distingués de leur personne qu'il connaît bien et dont il donne les identifiants et les adresses à Milan, 600,000 fr., dont 50,000 fr. de sa poche, argent destiné à l'achat de 120 kilos d'or. Malgré toutes les recherches faites, il n'a été retrouvé aucune trace de ces hommes tant en Italie qu'en Suisse.

Quatre perquisitions ont été opérées jusqu'ici au domicile-bureau d'Herren, mais l'or n'a pas retrouvé un centime de l'argent mystérieusement volatilisé. Des dossiers ont été saisis et ils sont actuellement soumis à une expertise. Il s'agit en effet d'établir si l'escroc a effectivement traité avec succès des affaires d'or, qui lui auraient laissé des bénéfices, ou si, plus simplement, il ne s'est pas contenté de vivre des capitaux qu'il était parvenu à se faire confier malgré ses plus glorieux antécédents, au extrêmement difficile de faire la lumière, car Herren a — apparemment tout au moins — une mémoire des plus déficientes, et il est particulièrement peu loquace. A l'en croire, il attend toujours le retour des deux Italiens en qui il a toute confiance.

Le point de vue du canton des Grisons au sujet de l'« eau d'Em »

La chancellerie d'Etat des Grisons communique : Au printemps dernier, les associations automobiles firent savoir qu'elles avaient chargé le professeur Théodore Keller de procéder à une étude de l'importance économique de la fabrication des carburants indigènes.

Cette étude vient d'être publiée et remise à la presse suisse. Le Conseil d'Etat du canton des Grisons s'est vu dans l'obligation d'attirer l'attention du Conseil fédéral sur le fait que cette étude est, sur des points essentiels, une prise de position unilatérale et qu'elle reflète, apparemment, l'opinion de certains représentants des associations automobiles, sans tenir compte suffisamment des conditions particulières, des difficultés et des besoins du canton des Grisons, de la sylviculture suisse et de la défense économique du pays.

De l'avis du Conseil d'Etat des Grisons, une étude économique du problème des carburants doit aussi porter et cela en premier lieu sur la question de savoir si l'on serait pas juste et possible que l'automobilisme suisse, en acceptant que la benzine soit grevée d'une charge de 2 centimes et demi par litre, permette au canton alpestre le plus faible de maintenir sa plus grande entreprise industrielle et assure ainsi, en temps normal, l'écoulement des bois suisses de moindre qualité.

Le Conseil d'Etat du canton des Grisons se réserve de préciser encore son attitude à l'égard de ce rapport unilatéral.

CARNET DU JOUR

Cinéma : Théâtre : 20 h. 30. Michel Strogoff. Rex : 15 h. Le miracle de la 34me rue. 20 h. 30. La chaste Suzanne. Studio : 20 h. 30. Fanfan la Tulipe. Apollo : 15 h. et 20 h. 30. L'homme de ma vie. 17 h. 30. Aventures dans la forêt vierge tropicale. Palace : 20 h. 30. 3 vieilles filles en folie.

Corsaire!

Tout bon jour s'achève au Corsaire!

Charlie Chaplin a-t-il trouvé en Suisse la demeure de son choix ?

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

Comme nous l'avons relevé dans une précédente correspondance, Charlie Chaplin a l'intention de s'installer dans la région lémanique. Son manager, M. Crocker, s'en est préoccupé dès le lendemain de l'arrivée du couple.

Des tractations très avancées ont eu lieu ces jours derniers pour la location du Manoir du Ban, à Corsier sur Vevey. C'est une ravissante demeure blanche, de deux étages, comprenant sept ou huit pièces seulement, mais toutes de belles dimensions. Le Manoir du Ban est blotti dans un parc assez vaste aux frondaisons séculaires. Il appartient à un Américain, M. Menott qui, habitant Paris depuis peu, a l'intention de vendre sa propriété vaudoise. Mais M. Charlie Chaplin désire la louer avant de l'acheter.

A Vevey, les milieux informés se disent persuadés que notre hôte a bel et bien l'intention de jeter son dévolu sur la demeure. Il est très probable, ajoutent-ils, que l'acte (de location sinon de vente) a déjà été dressé. Le silence des notaires intéressés — alors qu'il serait facile de démentir — est considéré comme un peu plus qu'un simple indice.

Promotions militaires

Le département militaire fédéral a publié la liste des promotions militaires. Nous en tirons les renseignements suivants intéressants notre canton et les régions limitrophes.

Etat-major général : Au grade de colonel : René Steiner, Delémont. Au grade de lieutenant-colonel : Henry Verrey, Berne, et Pierre Musy, Téhéran. Infanterie : Au grade de lieutenant-colonel : Charles Nahrath, la Neuveville. Au grade de major : Jean Reitzel, Neuchâtel.

Troupes de transmission : Au grade de lieutenant-colonel : Georges Devenoges, Porrentruy. Service de santé : Médecin-dentiste : Officier ABC, Infanterie. — Au grade de major : Henri Thur, Yverdon.

Troupes des transports automobiles : Au grade de major : Maurice Haefele, Boudry. Service du matériel : Au grade de major : Albert Dumont, Fribourg. Officiers de mobilisation : Au grade de major : Frédéric Jetzer, Fribourg. Troupes de défense contre avions. — Otto Schmidt, Saint-Blaise.

Etats-majors territoriaux : Au grade de major : Werner Steiner, Delémont. Artillerie. — Werner Steiner, Delémont.

Maria Popesco a déposé un recours

Elle demande sa réhabilitation

Nous avions signalé, voici quelques mois déjà, que Maria Popesco, condamnée à la détention perpétuelle par la Cour d'assises genevoise, en décembre 1946, allait déposer un recours en révision devant la Cour de cassation. C'est aujourd'hui chose faite. Notons encore que Maria Popesco, si elle bénéficiait de la libération conditionnelle, ne pourrait pas sortir de prison avant 1961 ou 1962. Mais ce qui l'intéresse, ce n'est pas une mesure de clémence, mais sa réhabilitation. Gageons que le nouveau procès Popesco, qui aura lieu à Genève si les arguments de la recourante sont reconnus valables, suscitera un intérêt considérable.

Un chalet en feu. — LES DIABLETETS, 25. Mercredi soir, à 20 heures, un incendie dû à l'explosion d'une bonne dose d'acétone a partiellement détruit un chalet, propriété de M. Marcel Perret et loué par le champion de ski Jacques Perret, qui y tient un magasin d'articles de sports. Les pompiers purent maîtriser le sinistre après une heure d'efforts. M. Perret a été sérieusement brûlé à un bras en tentant d'éteindre les flammes.

Les dégâts sont évalués à 30,000 fr., dont 20,000 fr. de marchandises détruites.

* La route du Gothard, qui avait été coupée par une avalanche près de Wassen, est rouverte. Elle n'est toutefois praticable qu'avec chaînes.

* La Société suisse de sauvetage annonce la mise en activité de son service de sauvetage par hélicoptère. Ce service est dès maintenant à la disposition de chacun. L'hélicoptère est stationné à Dubendorf.

LES SPORTS

Victoire belge sur la France : Ce match disputé au stade de Colombes, à Paris, a vu la victoire de l'équipe belge par 1 à 0 (mi-temps 1-0).

A Marseille, France B a battu une sélection du Maroc par 3 à 0.

AVIS TARDIFS

CAFÉ DU THÉÂTRE

A LA BRASSERIE : le fameux orchestre MAY CLAREY

AU TEA-ROOM au 2me BAR

Tous les après-midi et le soir pendant le souper JAN HENRIK'S le pianiste de grande classe

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	23 déc.	24 déc.
Banque Nationale	780.—	d 780.—
Credit Fonc. Neuchât.	725.—	d 720.—
La Neuchâteloise s.g.	1300.—	d 1100.—
Câbles élec. Cortaillod	8200.—	d 8200.—
Ea. Dubled & Co.	1400.—	d 1400.—
Ciment Portland	2600.—	d 2600.—
Tramways Neuchâtel	510.—	d 510.—
Suchard Holding S.A.	350.—	d 370.—
Etablissm. Perrenoud	550.—	d 550.—

Bulletin de bourse

OBLIGATIONS	23 déc.	24 déc.
Etat Neuchât. 2 1/2 1932	105.50	105.—
Etat Neuchât. 3 1/2 1938	100.50	d 100.50
Etat Neuchât. 3 1/2 1942	103.75	d 103.75
Com. Neuch. 3 1/2 1937	101.—	d 101.—
Com. Neuch. 3 1/2 1947	101.50	d 101.50
Ch.-de-Fonds 4 1/2 1931	102.50	d 102.50
Tram. Neuch. 3 1/2 1946	101.—	d 101.—
Kia. Neuch. 3 1/2 1938	101.—	d 101.—
Suchard	3 1/2 1950	d 100.50

ZURICH

OBLIGATIONS	23 déc.	24 déc.
3 1/2 Fédéral 1941	101.15%	101.25%
3 1/2 Fédéral 1946, avril	104.40%	104.50%
3 Fédéral 1949	102.75%	102.90%
3 C.F.F. 1903, diff.	104.15%	104.05%
3 C.F.F. 1938	101.90%	101.80%

ACTIONS	23 déc.	24 déc.
Un. Banques Suisses	1140.—	1135.—
Société Banque Suisse	931.—	931.—
Credit Suisse	965.—	961.—
Electro Watt	1012.—	1012.—
Mot.-Col. de Fr. 500.—	760.—	762.—
S.A.E.G., série I	52 1/2	52 1/2
Italo-Suisse, priv.	106 1/2 ex	106 1/2
Réassurances, Zurich	7900.—	7900.—
Winterthur Accid.	5275.—	5275.—
Zurich Accidents	937.—	937.—
Aar et Tessin	1170.—	1180.—
Saurer	1090.—	1090.—
Aluminium	2305.—	2310.—
Bally	815.—	813.—
Brown Boveri	1125.—	1124.—
Fischer	1145.—	1140.—
Lonza	993.—	994.—
Nestlé Alimentana	1685.—	1685.—
Sulzer	2125.—	d 2130.—
Baltimore	124 1/2	124 1/2
Pennsylvania	100 1/2	100.—
Italo-Argentina	26.—	26.—
Royal Dutch Cy	345.—	344.—
Socdec	26.—	d 26.—
Standard Oil	331 1/2	330 1/2
Du		

